

RÉUNIR
LES DESTINS,
RESPECTER
LES DIVERSITÉS

AïMF



Merci!

45^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES MAIRES FRANCOPHONES

Merci!

SOMMAIRE

45 ANS D'ENGAGEMENT DES MAIRES POUR UN MONDE PLUS SOLIDAIRE, PLUS INCLUSIF ET PLUS HUMAIN	4
Avant-propos – Anne Hidalgo, Présidente de l'AIMF	6
1979 – D'une belle idée à la fondation de l'AIMF	8
1990 – L'outil de notre solidarité : le fonds de coopération	16
1995 – L'AIMF, acteur reconnu de la Francophonie	26
AGIR ENSEMBLE, CHANGER LE MONDE !	34
Dialogue & Diplomatie des villes	36
Egalité femmes-hommes	42
Climat & environnement	48
Santé & services essentiels	54
Éducation, culture & jeunesse	60
Patrimoine & valorisation des territoires	66
Développement urbain	72
Gouvernance locale	78



© Sébastien Anzy / Lausanne

44^e Congrès de l'AIMF
Lausanne - 2024

45 ANS *d'engagement* DES MAIRES

**POUR UN MONDE PLUS
SOLIDAIRE, PLUS INCLUSIF
ET PLUS HUMAIN**

45 ans DE SOLIDARITÉ ET D'INNOVATION

“

Il y a 45 ans, une vision audacieuse prenait forme : celle de rassembler les Maires francophones du monde entier !

Pour promouvoir le dialogue, la coopération, l'innovation et la solidarité, naissait l'Association Internationale des Maires Francophones, à l'initiative des Maires de Paris et Québec, rejoints par une vingtaine de leurs pairs.

Nous sommes aujourd'hui les héritiers de cette démarche. Je salue à ce titre toutes celles et ceux qui, par leur engagement, ont bâti et fait grandir notre association.

Maires et Maireses bien sûr, mais aussi experts territoriaux, partenaires et bailleurs. Nous avons eu raison de croire dans ce projet dont l'utilité et la pertinence ne font que croître.

En créant l'AIMF, les Maires fondateurs avaient compris l'importance de s'unir pour partager nos expériences, nos défis et nos solutions.

Cette solidarité entre villes francophones a permis de tisser des liens durables, de promouvoir une diplomatie des villes, là où les relations intergouvernementales peuvent parfois connaître des blocages.

Elle a aussi permis de développer des projets communs qui ont un impact indéniable sur la qualité de vie de nos concitoyens.

Au cours de ces 45 années, l'AIMF a soutenu des initiatives phares pour l'urbanisme, l'accès aux services essentiels, l'environnement, le climat, la santé, l'égalité femmes-hommes, la gouvernance des villes, la culture ou encore l'éducation.

Des programmes de coopération entre villes ont vu le jour, favorisant les échanges de bonnes pratiques et la mise en œuvre de projets innovants.

Nous avons montré que c'est l'échelon local qui prime dans le quotidien des habitants. Il faut alors donner plus de place aux élus locaux et systématiser nos modes d'actions et d'interventions. C'est ce que nous faisons déjà à Paris avec la Ville du quart d'heure en faisant du maire d'arrondissement une figure toujours plus forte.

Aujourd'hui, je suis fière que l'AIMF reste aussi unie, bien au-delà des différences de couleurs politiques, car ce qui nous rapproche est plus fort.

Cette estime s'est forgée au fil des années entre des femmes et des hommes qui ont la passion de l'action publique. C'est un humanisme nourri des situations auxquelles nous sommes confrontés chaque jour en tant qu'acteurs de terrain. C'est une même volonté de faire avancer nos villes, de les adapter aux crises de notre temps, qu'elles soient climatiques ou démocratiques, et de changer le quotidien de leurs habitants.



“

À l'heure des grands bouleversements que traverse notre monde, nous devons porter haut cette vision et la faire fleurir dans nos villes. ”

Nous sommes toutes et tous d'accord sur une certaine vision de demain. Une vision d'un monde plus inclusif, où l'ouverture et la diversité sont perçues comme des richesses et non comme des menaces ; d'un monde plus juste, où la solidarité doit permettre de réparer et de soutenir les plus vulnérables ; d'un monde plus durable, où l'on se préoccupe d'agir pour demain et pas seulement pour aujourd'hui, en particulier pour faire face à la crise climatique.

À l'heure des grands bouleversements que traverse notre monde, nous devons porter haut cette vision et la faire fleurir dans nos villes.

Alors que nous célébrons les 45 ans de l'AIMF, nous tournons notre regard vers l'avenir.

Les défis sont nombreux : transition écologique, résilience face aux crises, inclusion sociale et participation citoyenne sont autant de priorités qui guideront nos actions futures.

“

Cette solidarité entre villes francophones a permis de tisser des liens durables, de promouvoir la diplomatie des villes [...] de développer des projets communs qui ont un impact indéniable sur la qualité de vie de nos concitoyens.

L'AIMF continuera d'innover en développant des projets ambitieux qui répondent aux besoins des villes de demain, de renforcer la solidarité au sein de notre communauté de valeurs, et nous nous attacherons à poursuivre le développement nos partenariats aussi bien avec les acteurs de la francophonie, qu'avec les autres réseaux de villes à travers le monde.

Ce livre rend compte de nos actions, mais c'est aussi un

hommage à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de notre association ce qu'elle est aujourd'hui : une association vivante, dynamique et dont nous pouvons être fiers.

Longue vie à l'AIMF ! ”

Anne Hidalgo

Maire de Paris,
Présidente de l'AIMF

L'aventure de l'AIMF commence en juin 1977. Récemment élu Maire de Paris, Jacques Chirac lance, lors d'un dîner en l'honneur du corps diplomatique, l'idée de réunir les maires des capitales et métropoles francophones.

Six mois plus tard, une vingtaine de maires se retrouvent à Paris pour échanger sur la place des jeunes dans la cité. Devant l'intérêt et le succès de cette première rencontre, Jacques Chirac et Jean Pelletier, Maire de Québec, proposent de pérenniser ce forum pour créer un espace de dialogue amical, exempt de contraintes politiques, où chacun pourrait partager ses points de vue, ses expériences, ses solutions. Un espace pour s'épauler, échanger des savoir-faire, des méthodes qui ont réussi, ici ou là.

Et le 1^{er} mai 1979, à l'invitation de Jean Pelletier, à Québec, est lancée l'AIMF. Elle rassemble alors une vingtaine de Maires, liés d'amitié et d'une même volonté : coopérer pour résoudre les problèmes quotidiens de leurs villes, et donner une expression concrète à leur solidarité. Le Maire de Paris, Jacques Chirac, en est le premier Président.



22^e Assemblée générale de l'AIMF
Beyrouth - 2002



1979

D'une belle idée
à la fondation
de l'AIMF

« L'AIMF est un outil de coopération et de solidarité qui correspond aux valeurs chères aux Liégeoises et aux Liégeois. Depuis 45 ans maintenant, notre association permet d'améliorer le quotidien de nombreux francophones à travers le monde et c'est une fierté. »



Willy Demeyer
Bourgmestre de Liège,
Trésorier, Vice-Président de l'AIMF



Cissé Ibrahima Bacongo

Ministre-Gouverneur du District
Autonome d'Abidjan,
Vice-Président de l'AIMF

« L'AIMF, depuis 45 ans, incarne l'esprit de solidarité et de coopération entre les villes. Rabat, ville fondatrice, est fière de contribuer à ce réseau unique qui renforce nos capacités à bâtir des cités plus inclusives et durables. »



Fatima El Moudni
Maire de Rabat,
membre du Bureau de l'AIMF

“

« L'AIMF, c'est une communauté de destins et une vision de solidarité pour bâtir des villes inclusives, résilientes et prospères. »

”

« Port-Louis est fière d'avoir vu l'AIMF se transformer en un véritable pilier de la solidarité et de la coopération tout en relevant les défis des collectivités locales francophones. »



Mamode Issaq Njiravally

Lord-Maire de Port-Louis,
membre du Bureau de l'AIMF



Bruno Marchand

Maire de Québec,
Vice-Président de l'AIMF

Changer les villes pour changer le monde. Les maires de Paris et de Québec, Jacques Chirac et Jean Pelletier, y croyaient lorsqu'ils ont initié l'Association internationale des maires francophones, il y a 45 ans. Cette conviction et cette volonté nous inspirent encore aujourd'hui. Une philosophie africaine, portée par le grand Nelson Mandela, illustre à merveille l'essence même de l'AIMF : « Je suis parce que nous sommes ». Notre solidarité comme villes francophones permet aux 327 millions de francophones vivant sur la planète d'exister. À travers nous, leurs voix et leurs idées peuvent être entendues, leur expertise et leur savoir-faire reconnus pour faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux actuels. Loin d'être un frein au développement, la francophonie ouvre des portes dans plusieurs sphères d'activités. Au fil des ans, l'AIMF s'est imposée comme un levier important pour les villes et un partenaire privilégié pour nourrir le dialogue et développer la coopération décentralisée. Ainsi soutenue, Québec peut pleinement jouer son rôle de gouvernement de proximité, faire rayonner son accent d'Amérique ainsi que les projets innovants de ses citoyennes et ses citoyens. **En travaillant ensemble, les villes peuvent changer le monde. J'y crois sincèrement. Merci à tous les membres de l'AIMF d'y croire aussi.**

En **1979**, 20 villes s'unissent, à l'initiative des Maires de Paris et Québec, Jacques Chirac et Jean Pelletier, et créent l'AIMF.

20
villes fondatrices

Abidjan, Aoste, Bamako, Bangui, Beyrouth, Bruxelles, Dakar, Kinshasa, Libreville, Liège, Lomé, Luxembourg, Montréal, Niamey, Ouagadougou, Paris, Port-Louis, Québec, Rabat, Tunis

Aujourd'hui, notre réseau regroupe **350** villes et faitières

dans **56** pays représentant **250 millions** d'habitants.

45 ans D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE POUR BÂTIR LES VILLES DE DEMAIN



Lyon 1988 - 8ème Assemblée générale - Jeunesse et sports

Dès sa création, l'AIMF a été pour les Maires et leurs équipes un espace où partager les défis auxquels ils font face et les solutions qu'ils déploient localement.

À l'occasion du Congrès annuel, des rencontres thématiques ou régionales, au sein des Commissions, à travers les études et ressources produites : nous nous sommes toujours attachés à nourrir une réflexion et un apprentissage collectif sur la ville et la gouvernance locale, en nous enrichissant de la diversité des expériences des membres.

Les thématiques de travail ont bien sûr évolué, en même temps que changeaient le statut, le périmètre d'intervention et le leadership politique des autorités locales. Du colloque sur « La gestion de l'information » à Québec en 1987 aux échanges sur l'Intelligence Artificielle en 2024, de la première rencontre sur « L'environnement urbain » à Niamey en 1992 à l'organisation de la première COP des villes en 2022 : l'AIMF accompagne depuis 45 ans les mutations du monde local et de la solidarité internationale entre les villes.



Brazzaville 1996 - 16ème Assemblée générale
L'organisation des services municipaux



Paris 2009 - 29ème Assemblée générale - Villes et dialogue des cultures



Marrakech 1997 - Colloque «Le logement et la ville»

45 ans Ensemble

L'AIMF est avant tout un espace de rencontre et de dialogue où grandissent des liens de confiance et d'amitié entre les Maires et dirigeants d'autorités locales, mais aussi entre les équipes et fonctionnaires territoriaux.

45 années ont vu ces liens évoluer, se renforcer, survivre aux crises. Et le dynamisme des coopérations décentralisées entre les villes et

associations faitières francophones exprime, mieux que tout, la force de notre mouvement.

L'AIMF s'est aussi toujours attachée à valoriser la diversité des points de vue, notre plus grande richesse pour élargir notre compréhension du monde. **Et dans une époque de plus en plus complexe et polarisée, l'AIMF reste aujourd'hui un espace qui rassemble au-delà des différences.**



Lafayette & Nouvelle Orléans 2015
Territoire, mémoire collective et développement local



Paris 2014

Merci!

à tous les Maires, Mairesse, Bourgmestres, Syndics, Gouverneur.e.s, élu.e.s et dirigeant.e.s des autorités locales qui, à travers le temps et par leur engagement, ont bâti la belle famille de l'AIMF.



Cotonou 2023
43ème Congrès de l'AIMF

La solidarité a toujours été au cœur du projet de l'AIMF. C'est pour se donner les moyens d'agir encore plus concrètement pour le développement de nos villes que le Bureau de l'AIMF, réuni à Tunis le 17 juillet 1990, décide de la création d'un Fonds de coopération, abondé par les villes pour les villes.

Un outil pionnier et unique en son genre, qui permet de financer les programmes mis en œuvre par les collectivités locales pour améliorer le quotidien des habitants et changer la vie en ville. Et cela en s'appuyant sur une méthodologie spécifique : initiative et maîtrise d'ouvrage communale, priorité donnée à l'expertise locale, cofinancement par la ville bénéficiaire et mobilisation multi-partenaire.

Au fil des ans, le Fonds de coopération s'est affirmé comme un outil particulièrement efficace pour localiser les ODD et de promouvoir l'innovation territoriale, prouvant ainsi son utilité pour les villes. Il intéresse aujourd'hui de plus en plus de partenaires publics ou privés qui souhaitent soutenir les autorités locales et avoir un impact de terrain.



Gitega,
Inauguration du Centre
de développement intégré 2024

1990

L'outil de notre
solidarité :
**le Fonds de
coopération**

UNE LOGIQUE MULTI-PARTENARIALE AUTOUR DES PROGRAMMES D'ACTION DES COLLECTIVITÉS

Initialement abondé par les villes pour les villes, le Fonds de coopération de l'AIMF s'est progressivement ouvert à de nombreux partenaires techniques et financiers : Etats et gouvernements, agences de coopération, agences de l'eau, fondations...

En apportant une subvention initiale, l'AIMF joue un rôle d'amorçage pour mettre en place des multi-partenariats autour des projets de ses villes membres. Les contributions des partenaires, via le Fonds de coopération, permettent d'élargir leur périmètre financier, et donc de passer à l'échelle.

L'impact des projets appuyés, mais aussi les procédures spécifiques mises en place, qui offrent une adaptation aux réalités des collectivités, tout en donnant des garanties de gestion opérationnelle et financière aux plus hauts standards, ont permis de construire un lien de confiance durable avec nos partenaires. À la clé : un Fonds de coopération toujours plus fort, au bénéfice des villes membres et de leurs habitant.e.s !



← Ceinture verte de Ouagadougou
Inauguration - 2024

Siem Reap 2020
Visite du programme Profertil



Merci !

aux partenaires qui soutiennent l'action de l'AIMF
et des collectivités locales francophones.



DES PARTENAIRES TOUJOURS PLUS NOMBREUX À SOUTENIR LE FONDS DE COOPÉRATION



Jutta
Urpilainen

Commissaire européenne
aux Partenariats
internationaux (2019-2024)

“

Je me réjouis que le partenariat stratégique entre l'AIMF et l'Union européenne célèbre cette année son dixième anniversaire.

Le rôle des villes ne cesse de s'accroître. Les villes sont responsables de l'organisation des services quotidiens tels que la construction des écoles et l'accès aux soins de santé, mais elles renforcent aussi la cohésion entre les citoyens grâce, par exemple, à la culture et aux activités sportives. Les villes jouent également un rôle de plus en plus important dans la lutte contre le changement climatique grâce aux politiques qu'elles conduisent en matière de construction ou rénovation de logements, de développement des transports publics et de solutions énergétiques.

Je suis heureuse d'avoir pu renforcer le partenariat avec les autorités locales en tant que commissaire européenne. J'ai été impressionnée par leur expertise et leur engagement.

Ma priorité personnelle en tant que commissaire était d'investir davantage dans l'éducation. Je suis ravie que nous ayons réussi à le faire et à augmenter le financement de l'UE pour l'éducation de 7 % à 13 % dans le budget des partenariats internationaux. Dans de nombreux cas, les autorités locales ont été des partenaires particulièrement importants dans la mise en œuvre de projets éducatifs.

Nous devons continuer à défendre la démocratie et c'est au niveau local, au plus près des citoyens, dans les municipalités et les villes, que cela se fait le mieux. Je tiens à féliciter l'AIMF pour son 45e anniversaire et à lui souhaiter le meilleur pour l'avenir !

”



Fatimeta
Abdel Malick

Présidente du Conseil régional de
Nouakchott, Vice-Présidente de
l'AIMF, Présidente de CGLUA

“

En tant que Présidente de la région de Nouakchott, mais aussi en tant que Vice-présidente de l'AIMF, Présidente de CGLU Afrique et du réseau des femmes élus locaux d'Afrique, j'ai vu le regard changer vis-à-vis des autorités locales et de nos réseaux.

Dès 1995, l'AIMF a été officiellement reconnue par la Francophonie comme opérateur, ce qui a permis de faire mieux connaître nos actions locales, mais surtout de créer un lien durable avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et avec ses opérateurs. Au milieu des années 2000, nos réseaux internationaux d'autorités locales ont engagé ensemble un travail important de plaidoyer auprès des Nations Unies, qui porte aujourd'hui ses fruits puisque nous sommes mieux entendus. Depuis 10 ans enfin, le Partenariat stratégique a permis de renforcer les liens qui unissent nos collectivités avec les responsables de l'Union Européenne.

Ces partenariats sont un signal fort de reconnaissance du rôle des collectivités locales par les organisations internationales et les États et gouvernements qui les composent.

Il doit nous encourager nous, élus locaux, à toujours chercher plus d'efficacité dans nos actions. Il doit encourager nos gouvernants à développer des politiques de décentralisation plus affirmées. Il doit encourager nos partenaires internationaux à prendre en compte la force d'action qui est la nôtre, nos réelles capacités de développement, et nos projets.

Au fil des années - et fort de ses 40 ans d'expérience ! - le Fonds de coopération a affirmé une méthode efficace et en phase avec nos attentes. Cela a attiré des partenaires toujours plus nombreux : aux côtés des autorités locales qui financent le fonds et des villes bénéficiaires qui cofinancent les projets appuyés, sont ainsi mobilisés les États et gouvernements, les agences de l'eau, le SIAAP, la Fondation Gates...

Toutes celles et ceux qui veulent agir à l'international et avoir un impact de terrain durable au bénéfice des populations, en s'appuyant sur la force d'intervention des autorités locales.

“

Dans ce mouvement, l'AIMF se distingue par une originalité qui renforce son utilité pour les autorités locales que nous sommes et pour les partenaires internationaux : l'appui aux projets de terrain mis en œuvre par les collectivités locales pour atteindre les ODD. C'est-à-dire, la capacité de passer des discours au concret.

Depuis 2022, l'Union européenne a elle aussi souhaité capitaliser sur cette plus-value de l'AIMF parmi les autres réseaux de villes avec qui elle a engagé des Partenariats stratégiques. En plus de soutenir le dialogue régional des villes francophones, elle appuie désormais directement le Fonds de coopération. Sur la période 2022-2025, ce sont ainsi 8 projets à travers tout l'espace francophone qui ont pu être soutenus, couvrant des secteurs essentiels tels que l'énergie durable, l'adaptation au changement climatique, la

santé, l'innovation et le genre. Et nous entendons renforcer cette dynamique dans le cadre du prochain accord qui sera négocié avec l'Union européenne pour la période 2026-2029.

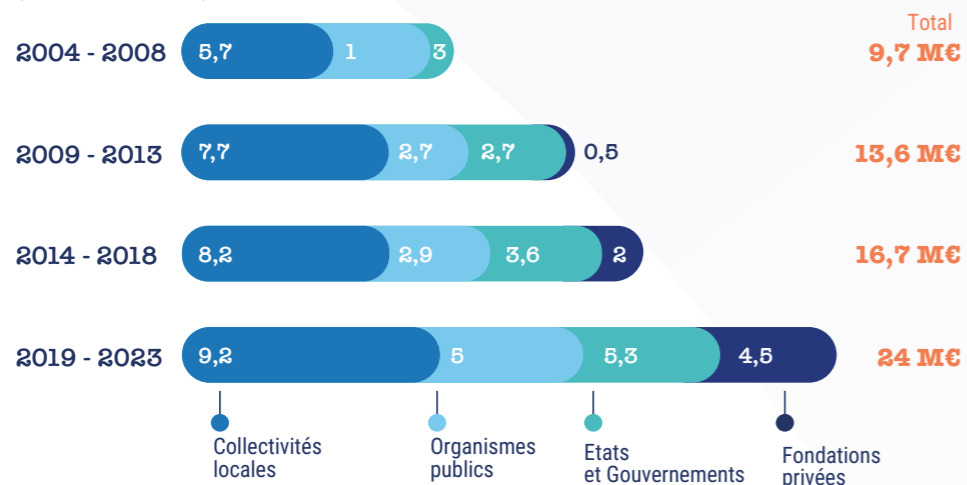
”

UNE ACTION CONCRÈTE POUR LOCALISER LES ODD



20 ANS DE CROISSANCE DU FONDS DE COOPÉRATION

(En millions d'euros)



LES CLÉS DU SUCCÈS DU FONDS DE COOPERATION

- 1 Initiative et maîtrise d'ouvrage communale des projets
- 2 Priorité à l'expertise territoriale
- 3 Relations durables

Depuis 35 ans, le Fonds de Coopération de l'AIMF garantit utilité, appropriation et pérennité des actions soutenues en faisant des collectivités locales les acteurs centraux de son modèle de partenariat.

Loin des approches centrées sur les priorités définies par les bailleurs, l'AIMF part du besoin identifié et exprimé par un exécutif local pour répondre aux priorités territoriales, en construisant autour du projet porté par la collectivité un tour de table d'expertise et financier.

La collectivité locale a la maîtrise d'ouvrage des projets appuyés, qu'elle cofinance et dont elle assure la mise en œuvre. Une démarche qui contribue à valoriser et à renforcer l'expertise territoriale, et ce d'autant plus facilement que la logique de réseau favorise les échanges d'expertise à 360° (sud-sud, nord-nord, sud-nord et nord-sud) entre les villes membres de l'AIMF.

Enfin, ces projets s'inscrivent dans le temps long de la coopération entre les membres et l'AIMF : car les projets que nous menons ensemble ont une histoire et un avenir, nous pouvons laisser toute leur place à l'innovation et à l'approfondissement des actions.

Merci !

aux fonctionnaires et experts des villes et de leurs associations faitières pour leur engagement et leur ouverture à l'international !

Ensemble, nous avons construit une expertise territoriale francophone efficace et reconnue.

UNE COOPÉRATION INSCRITE DANS LE LONG TERME ET MARQUÉE PAR DES PROJETS STRUCTURANTS



2022 - Construction de la station de traitement des boues de vidange de Phnom Penh



2018 - Convention globale de partenariat entre Phnom Penh et l'AIMF

“ C’est un grand plaisir pour moi de célébrer le 45ème anniversaire de notre chère Association Internationale des Maires Francophones. Dès notre adhésion en 1990, notre coopération s’est inscrite dans le long terme et a été marquée par des projets structurants et innovants ainsi que l’amélioration de l’environnement, de l’assainissement, de l’héritage culturel, de préparation aux situations d’urgence et de transition numérique.

Durant ces quelques décennies où notre ville s’est profondément transformée et développée, la collaboration avec la famille des Maires francophones a été une vraie source d’inspiration et de soutien.

Je voudrais saluer ici nos villes jumelles à travers le monde, et avant tout notre ville sœur de Paris, et me féliciter du partenariat avec l’AIMF, qui a toujours su s’adapter et évoluer au rythme des transformations de notre ville.

Je pense enfin au Congrès de l’AIMF que nous avons accueilli en 2019, année du 40ème anniversaire de la libération de Phnom Penh, qui a été l’occasion de partager les défis que nous avons relevés pour la reconstruction de la ville. En 2026, le Sommet de la Francophonie se tiendra dans notre pays et ce sera, j’en suis sûr, une autre occasion pour la famille des Maires francophones de se retrouver.

L’AIMF nous a aussi permis de bénéficier de larges partenariats internationaux, avec l’Union européenne et la Fondation Gates,

pour soutenir nos politiques de développement local. Depuis quelques années, nous travaillons aussi plus étroitement à l’échelle régionale, avec l’accueil, à la mairie de Phnom Penh, du Bureau du réseau AIMF des villes d’Asie du sud-est. C’est un lien supplémentaire qui nous unit, et qui vient renforcer les coopérations que nous développons au sein de l’ASEAN.

Les défis urbains sont majeurs, et nous devons y répondre par l’innovation.

La première station des boues de vidange de Phnom Penh, financée via le Fonds de coopération avec l’appui du SIAAP et de l’agence de l’eau Seine Normandie, inaugurée en 2023, illustre très bien les solutions que nous pouvons développer pour construire des villes plus durables et plus résilientes.

Parce que l’époque qui s’ouvre devant nous va nous demander d’être toujours plus inventifs, réactifs et ouverts, je me réjouis de poursuivre cette belle aventure ensemble.



Khong Sreng

Gouverneur de Phnom Penh,
Vice-Président de l’AIMF

En 1995, la Résolution 19 votée par les Chefs d'Etat et de gouvernement francophones marque une étape clé pour l'AIMF, en lui reconnaissant le statut d'Opérateur de la Francophonie.

Sous les auspices de l'Organisation Internationale de la Francophonie, aux côtés de l'Agence Universitaire de la Francophonie, de TV5Monde et de l'Université Senghor d'Alexandrie, en lien avec l'Assemblée Parlementaire et l'ensemble des acteurs de la Charte, l'AIMF contribue ainsi par son action à construire une Francophonie riche de la diversité de ses acteurs et de leur mise en synergie.

Mais bien plus que cela, ce nouveau statut marquait aussi la reconnaissance du rôle essentiel qu'ont à jouer les Maires pour faire vivre, dans leurs villes et à travers leurs coopération internationale, les valeurs francophones qui nous rassemblent : la diversité culturelle, la fraternité, la solidarité, l'Etat de droit, le développement durable.



Célébration de la Journée internationale de la Francophonie
Hôtel de ville de Montréal



1995

L'AIMF,
acteur reconnu
de la famille
francophone



“

La place de l'AIMF au sein de la Francophonie est essentielle. Elle permet de relier les initiatives locales aux stratégies globales de l'OIF et de faire entendre la voix des villes et des territoires. ”

OPÉRATEUR DE LA FRANCOPHONIE DEPUIS

30 ans

“

L'Association internationale des maires francophones (AIMF) célèbre en 2025 deux anniversaires marquants : les 45 ans de sa création et les 30 ans de son statut d'opérateur de la Francophonie.

Ces étapes témoignent de l'engagement des maires et des autorités locales dans le développement de l'espace francophone ainsi que du rôle essentiel de la coopération de proximité face aux enjeux contemporains.

Par leurs fonctions et leurs mandats, les maires occupent une place centrale dans la vie de leurs concitoyens. Ils sont au plus près des réalités du terrain, des aspirations des populations et des enjeux de développement local. Dans l'espace francophone, où les contextes politiques, économiques et sociaux sont divers mais souvent marqués par des défis communs, leur rôle est déterminant. Ils sont les premiers interlocuteurs des citoyens, les artisans de la gestion de proximité et les vigies des politiques publiques en matière de gouvernance, de mobilité urbaine, de développement durable et de cohésion sociale.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a suivi avec intérêt et fierté l'évolution de

l'AIMF depuis trois décennies. C'est en effet en 1995, lors du Sommet de Cotonou, que l'AIMF devient opérateur de la Francophonie. En rassemblant les maires et les responsables des capitales et métropoles de l'espace francophone, elle contribue à construire une coopération concrète et une diplomatie des villes qui portent des valeurs communes. Espace d'échanges, de dialogue et de plaidoyer, l'AIMF a toute sa place comme partenaire privilégié de la coopération décentralisée francophone solidaire et inclusive. En 30 ans, elle a su s'adapter aux mutations des villes et des territoires francophones, en s'inscrivant dans une dynamique d'innovation et de modernisation.

L'AIMF n'est pas seulement une plateforme d'échanges entre municipalités : elle favorise le renforcement des compétences, les transferts de savoir-faire et la reconnaissance de l'expertise francophone sur la scène internationale.

En fédérant 350 villes ou associations de collectivités locales dans 56 pays représentant près de 250 millions d'habitants, la place de l'AIMF au sein de la Francophonie est essentielle. Elle permet de relier les initiatives locales aux stratégies globales de l'OIF et de faire entendre la voix des villes et des territoires dans ses réunions d'Instances. Désormais, dans leur quasi-totalité, les maires sont élus par leurs concitoyens. Ils disposent donc d'une légitimité et d'une capacité élargie pour construire des politiques de la ville adaptées aux besoins des administrés. Le réseau des villes francophones a ainsi progressivement gagné en influence et en efficacité en s'exprimant sur des questions touchant au quotidien des citoyens en matière

d'urbanisation rapide, de numérique, d'éducation, de changement climatique et de transformations économiques et sociales.

Les réponses concertées fondées sur la négociation et le dialogue, les synergies entre les différents acteurs de la Francophonie (les villes, bien sûr) mais aussi la société civile, les institutions, les parlementaires, les universitaires et les médias contribuent largement à mieux répondre aux attentes des populations de l'espace francophone. C'est cette coopération transversale qui donne toute sa force à l'action de la Francophonie et toute sa pertinence à celle de l'AIMF.

“

C'est cette coopération transversale qui donne toute sa force à l'action de la Francophonie et toute sa pertinence à celle de l'AIMF.

Maillon essentiel de cette dynamique collective, l'AIMF reste un acteur incontournable de la démocratie locale et un levier de développement économique et de vivre-ensemble. L'importance grandissante du rôle des villes dans les

différents champs d'action de la Francophonie laisse présager de nouvelles pistes de collaboration en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable.

En célébrant cet anniversaire, nous reconnaissons non seulement le travail accompli mais aussi la nécessité de poursuivre et de renforcer nos initiatives communes au service d'un futur urbain qui préserve la diversité et la richesse de nos villes. ”

Louise Mushikiwabo

Secrétaire générale de la Francophonie

LES ÉTATS ET GOUVERNEMENTS FRANCOPHONES, PARTENAIRES HISTORIQUES DE L'AIMF



Adrien Dolimont
Ministre-Président de la Wallonie

“

La Francophonie, c'est bien plus que des femmes et des hommes qui partagent une langue commune : c'est un formidable vecteur d'opportunités pour la Wallonie. À travers elle, notre région affirme son expertise, son savoir-faire et tisse des liens privilégiés dans des domaines aussi variés que l'économie, le tourisme, la mobilité, la formation, le numérique ou encore le patrimoine.

Depuis 2004, la Wallonie s'engage aux côtés de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), acteur clé du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement francophones. Ce partenariat repose sur une adhésion forte de plusieurs villes et communes belges francophones - Bruxelles, Liège, Namur, mais aussi Tintigny et Woluwe-Saint-Lambert - toutes résolument tournées vers un avenir plus durable et inclusif. À travers ce partenariat, la Wallonie soutient des projets portés par des villes afin de les rendre plus agréables à vivre.

Cette collaboration nous permet d'accompagner des projets concrets qui améliorent la qualité de vie des citoyens : accès à l'eau potable, assainissement, électrification solaire, équipements sportifs, modernisation des infrastructures ou encore de planification familiale.

Alors que l'AIMF célèbre ses 45 ans, je tiens à saluer son engagement et remercier toute son équipe, ainsi que l'ensemble des villes et communes membres. Continuons ensemble à faire rayonner nos territoires dans la Francophonie !

”



Thani Mohamed Saïlihi
Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux (France)

“

Alors que l'Association internationale des maires francophones célèbre son trentième anniversaire en tant qu'opérateur de la Francophonie multilatérale, je mesure à chacun de mes déplacements internationaux la force des initiatives locales et l'importance de la coopération entre municipalités de l'espace francophone.

En octobre 2024, la France accueillait le XIX^e Sommet de la Francophonie qui avait pour thématique « créer, innover et entreprendre en français ». Dans cette dynamique à laquelle nous invitent ces trois verbes d'action, l'AIMF joue tout son rôle à travers les nombreux projets mis en œuvre par ses membres ; les projets de solidarité internationale ont pour objet la co-construction d'un avenir à l'échelle des villes, par les femmes et des hommes qui les portent au service de leurs concitoyens.

J'ai été particulièrement touché par l'initiative de l'AIMF, prise en décembre 2024, de mobiliser son fonds d'urgence pour Mayotte, frappée si durement par le cyclone Chido. Je sais combien les Mahoraises et les Mahorais ont été sensibles à la solidarité du réseau francophone.

Dans un contexte international plus que jamais incertain, les solutions concrètes en faveur d'un avenir commun, d'un vivre-ensemble apaisé, sont aussi à trouver dans les actions des collectivités territoriales.

C'est pourquoi le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères restera pleinement engagé aux côtés de l'AIMF.

”



Martine Biron

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine (Québec)

“

Je souhaite, au nom du gouvernement du Québec, mes meilleurs vœux à l'Association internationale des maires francophones, l'AIMF, pour son 45e anniversaire. Fondée en 1979 à l'initiative de Jean Pelletier, maire de Québec, et de Jacques Chirac, maire de Paris, dans le but de discuter d'enjeux communs en français, l'AIMF est devenue un outil de coopération, qui allie projets de terrain, expertise et production de connaissances.

Le Québec est fier de soutenir cette organisation qui unit maintenant plus de 300 villes francophones. Sur le territoire québécois, Montréal, Québec, Terrebonne, Repentigny ainsi que l'Union des municipalités du Québec participent avec enthousiasme à ce réseau au service de la solidarité, de l'inclusion et du développement durable.

Le monde a plus que jamais besoin d'espace de réflexion et de dialogue à l'image de l'AIMF, un espace privilégié qui permet à la grande famille d'élus locaux francophones d'échanger les meilleures pratiques et de faire émerger des solutions innovantes répondant aux besoins des populations. ”



Sébastien Carrière

Chef du Protocole du Canada et Représentant personnel du Premier ministre du Canada pour la Francophonie

“

Le Canada est fier de son engagement envers la Francophonie et de sa contribution active à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) depuis ses débuts. Nos villes, de Québec à Montréal, en passant par Repentigny et Terrebonne, ainsi que nos associations de villes, sont des exemples vibrants de la diversité et de la richesse de l'espace francophone. Elles partagent, à l'instar des autres collectivités territoriales de l'AIMF, cette volonté de travailler ensemble afin de construire des milieux de vie plus inclusifs, plus verts et plus prospères, qui valorisent la diversité sous toutes ses formes, et où la langue française est un vecteur de dialogue, de partage, de solidarité et d'innovation. Les villes sont des acteurs clés de la promotion de la Francophonie de proximité et de la réalisation des objectifs de développement durable. L'AIMF se veut un forum de choix afin de mettre en valeur notre identité francophone et de continuer tous ensemble à relever les grands défis mondiaux. Chaleureuses félicitations à l'AIMF pour son 45e anniversaire ! ”



Merci !

aux Etats et gouvernements francophones, à l'Organisation Internationale de la Francophonie, aux opérateurs et acteurs de la Charte de la Francophonie avec qui nous construisons chaque jour une coopération riche de notre diversité !





AGIR
ensemble,
CHANGER
le monde !

**DEPUIS 45 ANS, C'EST SUR LE TERRAIN
QUE NOUS AGISSONS, DANS LA SOLIDARITÉ,
POUR AMÉLIORER LA VIE DES HABITANTES
ET DES HABITANTS. RETOUR SUR LES DATES
ET PROJETS QUI ONT MARQUÉ NOTRE HISTOIRE.**



Jacques Chirac

Président de la République française (1995-2007),
Maire de Paris (1977-1995) et co-fondateur de l'AIMF

“

L'AIMF est aussi, et peut-être avant tout un acteur du dialogue entre les peuples à travers leurs élus locaux. Là où, trop souvent hélas, les Etats peinent à maintenir des relations de confiance et de partenariat, les élus locaux, par les relations interpersonnelles qu'ils tissent au sein de l'AIMF, sont à même de maintenir des contacts, créer des passerelles, susciter la confiance et l'amitié dans le respect des différences et de notre histoire commune. Parce qu'ils ne sont pas dans la rivalité. Parce qu'ils sont libres de tout formalisme, guidés par le seul souci de l'efficacité et qu'ils doivent agir, par vocation, avec pragmatisme pour le bien-être de leurs concitoyens, ils développent des relations qui vont au-delà des préjugés et des pesanteurs de la géopolitique.

”

DATES CLÉS

1983

Paris - 3^e Assemblée générale
« Dialogue nord-sud : solidarité et coopération ».

1995

L'AIMF, reconnue Opérateur de la Francophonie, participe aux réunions des instances de l'Organisation Internationale de la Francophonie et contribue à opérationnaliser sa stratégie à l'échelle locale.

2006

Paris - 20^e Assemblée générale
« Coopération de proximité et cohésion sociale ».

2003

Dakar - 23^e Assemblée générale
« Le Maire médiateur ».

2008

Création de la Global Task Force par les réseaux mondiaux d'autorités locales et régionales pour porter un plaidoyer concerté à l'échelle internationale.

2011

Erevan - 31^e Assemblée générale
« Renforcer la cohésion des territoires ».

2012

Abidjan - 32^e Assemblée générale
« Dialogue interculturel et paix ».

2015

Signature du Partenariat stratégique AIMF-Union européenne, qui va permettre de soutenir la mise en place de plateformes de dialogue régionales entre autorités locales.

2016

Création de la Commission « Vivre-Ensemble » de l'AIMF, animée par Montréal.

2022

Publication du n° 19 de Raisonance « Le Maire diplomate ».





Conférence internationale « Soutenir les collectivités engagées pour la paix, la sécurité et le développement au Sahel », Nouakchott - janvier 2025

LES MAIRES, UNE FORCE DE DIALOGUE À L'INTERNATIONAL

Parce qu'ils ont construit au fil des années un dialogue sincère, durable et équilibré, les Maires jouent aujourd'hui un rôle absolument essentiel pour soutenir la coopération internationale et bâtir des ponts entre communautés locales et enjeux globaux.

Un apport essentiel dans un monde de plus en plus fracturé, qui a besoin de s'appuyer sur toutes les forces disponibles pour maintenir l'échange et la compréhension mutuelle.

La « diplomatie des villes » n'a jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui, et les Maires francophones entendent y prendre toute leur part, en complémentarité avec l'action diplomatique des Etats.

L'AIMF est pleinement engagée dans cette démarche. Elle offre un espace où s'exprime librement la diversité des points de vue et des trajectoires dans le respect des différences et des histoires de chacun de nos territoires. Un espace où la coopération se construit, à échelle humaine, pour apporter des réponses aux populations, en particulier quand elles subissent de plein fouet les conséquences des crises mondiales.

La rencontre internationale organisée en janvier 2025 avec le Conseil régional de Nouakchott sur le thème « Soutenir les collectivités engagées pour la paix, la sécurité et le développement au Sahel », est un des exemples marquants de cette dynamique. En s'appuyant sur un travail mené depuis 2023 avec les autorités locales, cette Conférence a permis de mettre en avant les priorités d'action des collectivités locales pour accompagner le développement économique et la paix au Sahel à travers des propositions d'interventions non exclusivement sécuritaires.

Pour mobiliser les financements internationaux permettant de passer à l'action, un instrument financier formalisé a été mis en place. Abondé par un financement initial de l'AIMF à hauteur de 1 Million d'euros sur 3 ans, il sera ouvert aux contributions des autres bailleurs et devra permettre de catalyser l'appui aux autorités locales et à leurs faitières.

CONSTRUIRE LA VILLE DU VIVRE-ENSEMBLE

Les villes, en tant qu'espaces de diversité et de rencontre, sont des lieux où le vivre-ensemble prend une dimension cruciale. Parce qu'elles accueillent des populations aux origines, cultures et trajectoires variées, elles sont les espaces où peuvent se construire des sociétés plus inclusives et plus solidaires.

Pour cela, les politiques locales jouent un rôle fondamental en favorisant la cohésion et l'inclusion sociales, la promotion du dialogue inter-culturel, la construction d'espaces publics qui rassemblent.

L'AIMF a toujours fait du vivre-ensemble une de ses priorités. En s'appuyant sur la diversité des expériences des villes membres de son réseau, elle s'est attachée à identifier les lignes de force de telles politiques publiques, et à les faire connaître, en particulier grâce au travail de sa Commission Vivre-ensemble animée par la ville de Montréal.

Réunies à Genève en 2018, les villes membres de la Commission « Vivre-ensemble » ont posé ensemble cette définition des politiques de cohésion sociale qu'elles entendent porter et proposer à leurs pairs :

“

Le vivre ensemble dans une ville est un processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance à différentes échelles. Faire la promotion du vivre ensemble, c'est reconnaître toutes les formes de diversité, lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse. Les différents acteurs du milieu travaillent en concertation pour faciliter l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la cohésion sociale. ”



UNE COOPÉRATION RÉGIONALE DURABLE ENTRE AUTORITÉS LOCALES

ASEAN, CEMAC, COI, UMA, CEPGL, UE, UEMOA... Partout dans le monde, les Etats font le choix de renforcer leur intégration régionale pour prévenir les conflits, renforcer la stabilité et favoriser un développement socio-économique partagé. **Le dialogue entre autorités locales d'une même région contribue à dynamiser ces rapprochements voulus par les États et à renforcer leur ancrage au plus près des populations.** Dans le cadre de son Partenariat stratégique avec l'Union européenne, l'AIMF a fait du soutien à ce dialogue entre élus locaux l'une de ses priorités. Exemple à travers deux des démarches appuyées.

> 5 plateformes régionales appuyées



Association des Villes et Communes de l'Océan Indien

Depuis 2016, l'appui de l'AIMF a permis à l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien (AVCOI) de relancer sa dynamique et d'entreprendre des démarches pour être officiellement reconnue par la Communauté de l'Océan Indien (COI) et les Etats qui la composent. Particulièrement marqués par les défis communs que leur impose le milieu insulaire, les Maires des villes des Comores, de l'Ile de la Réunion, de Madagascar, de Maurice, de Mayotte et des Seychelles ont souhaité axer leur coopération sur les enjeux d'un développement économique durable.



Plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs

Le dialogue entre Maires du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda a été initié en 2012 dans le cadre du travail sur le rôle des Autorités locales dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Après le lancement officiel à Rubavu (Rwanda) et Goma (RDC) en juillet 2014, la démarche s'est consolidée pour construire entre les Maires un dialogue que nous espérons résilient aux crises. Cette démarche mobilise également les femmes, les jeunes et les acteurs économiques pour répondre aux problématiques de terrain fortement marquées par la dimension frontalière.

POUR UN MULTILATÉRALISME PLUS INCLUSIF

L'implication des autorités locales et régionales est aujourd'hui reconnue comme un levier déterminant pour l'Agenda mondial du développement et de la territorialisation des ODD. Elle est, plus largement, un apport essentiel pour faire vivre le multilatéralisme à une époque où il apparaît de plus en plus fragilisé.

L'AIMF porte cette préoccupation en Francophonie, où son statut d'Opérateur lui permet de faire entendre la voix des Maires dans les instances et de nouer des coopérations concrètes et très riches avec les acteurs francophones : Etats et gouvernements, parlementaires, universitaires, média...

À travers la Global Task Force mise en place en 2008, ou encore via le Partenariat stratégique noué avec l'Union européenne, les réseaux mondiaux d'autorités locales et régionales se sont structurés pour faire entendre leurs plaidoyers à l'international.

Le Groupe consultatif des autorités locales et régionales auprès du Secrétaire général, mis en place en 2024, a permis de formaliser leur contribution au Sommet de l'Avenir.

Les Maires francophones y étaient particulièrement actifs à travers la participation des Maires de Montréal, Paris, et Rabat et de la Présidente de la Région Nouakchott, corapporteuse du groupe consultatif auprès des Nations Unies.

De même, la Commission sur le financement durable des villes, placée sous les auspices des Nations Unies et co-présidée par Jeffrey Sachs, envoyé spécial auprès du Secrétaire général de l'ONU et la Maire de Paris, présidente de l'AIMF, Anne Hidalgo, propose des solutions innovantes pour le financement des collectivités territoriales en lien avec la transition écologique et le développement durable.

2024 - Rencontre entre les Maires de Montréal, Nouakchott, Paris et Rabat, le Groupe des Ambassadeurs Francophones et la Représentation de l'OIF auprès des Nations Unies.





Luc Atrokpo

Maire de Cotonou, Président de l'ANCB, Vice-Président de l'AIMF

Essentielle au développement local, l'égalité femmes-hommes est une priorité des Maires. À Cotonou et à l'ANCB, nous œuvrons à l'intégrer dans la planification locale et à renforcer les capacités des femmes élues, fonctionnaires et entrepreneures. Nous travaillons aussi à mentorer et soutenir les femmes pour qu'elles se présentent aux élections locales. L'AIMF est un partenaire clé dans cette dynamique. La rencontre organisée le 12 octobre 2023, lors du 43^e Congrès des Maires francophones à Cotonou entre la Présidente de l'AIMF et les femmes leaders a été un moment mémorable. Un échange vivant qui a suscité des vocations pour une meilleure insertion des femmes dans les instances de prise de décision et dans le monde des affaires. Je n'oublie pas, surtout, l'impact des projets de terrain avec l'AIMF : pour promouvoir l'économie locale féminine, pour renforcer l'accès des femmes à la planification familiale et à la prévention des grossesses précoces non désirées, principal obstacle à la scolarisation des filles. Des projets qui ont transformé la vie de plus de 50 000 femmes au Bénin.

DATES CLÉS

2008

Bordeaux accueille le séminaire « Femmes, pouvoir et développement local ».

2014

Anne Hidalgo, Maire de Paris, est la 1^{ère} Présidente de l'AIMF.

2017

1^{ère} édition du Prix AIMF de la Femme Francophone.

2020

L'AIMF se dote d'un Guide d'intégration du genre dans les actions de développement qu'elle appuie.

2022

Lancement de l'Initiative Egalité Femmes-Hommes, en partenariat avec la Ville de Genève, pour l'amélioration des connaissances et des pratiques liées à l'égalité.

2023

1^{ère} édition du Prix AIMF-Ville de Genève pour l'Egalité femmes-hommes.

2025

L'AIMF produit le CLOM « L'égalité Femmes-Hommes, une ambition commune », pour soutenir les collectivités locales dans la mise en œuvre d'une gouvernance locale sensible au genre.



Appui aux femmes élues locales à Djibouti



Egalité
femmes / hommes

POUR UNE GOUVERNANCE LOCALE SENSIBLE AU GENRE

L'AIMF encourage l'action des collectivités sur la féminisation du pouvoir et les enjeux de genre. En 2020, elle s'est dotée d'un Guide d'intégration du genre dans les actions de développement pour favoriser une prise de conscience et introduire des stratégies et outils adaptés. Une étape supplémentaire a été franchie en 2023 avec le lancement d'une Initiative transversale sur l'égalité femmes hommes. Un diagnostic des pratiques a été réalisé à l'échelle du réseau et constitue la base des actions en cours.



Une initiative à l'échelle du réseau AIMF

L'initiative Egalité Femmes-Hommes lancée en 2023 par l'AIMF et la Ville de Genève soutient les collectivités locales francophones pour développer leurs politiques de transversalisation du genre et de promotion de l'Egalité femmes-hommes.

IMPACT : 1 CLOM produit pour soutenir la formation des villes - 9 projets locaux cofinancés et valorisés via le Prix Egalité Femmes-Hommes

BUDGET : 600 000 €

PARTENAIRES : AIMF, Ville de Genève

MISE EN ŒUVRE : 2022-2026



Egalité et prévention des violences basées sur le genre au Togo

La Faïtière des Communes du Togo mène un travail d'envergure pour développer des stratégies locales et nationales d'égalité femmes hommes qui prennent notamment en compte la prévention des violences. Ce programme s'appuie sur la construction et la mise en fonctionnement d'un équipement pilote à Atakpamé : le Centre de promotion féminine.

IMPACT : 500 000 habitant.e.s

BUDGET : 390 000 €

PARTENAIRES : Faïtière des Communes du Togo, Commune d'Ogou 1 (Atakpamé), AIMF, Union européenne

MISE EN ŒUVRE : 2021-2025



“
Il faut valoriser
les femmes
leaders.
Elles donnent
de la force à
toutes les autres.”

Anne Hidalgo
Présidente de l'AIMF

FEMMES LEADERS, FEMMES INSPIRANTES

Une impulsion importante à la prise en compte du genre dans les activités du réseau a été donnée par sa Présidente, Mme Anne Hidalgo, à partir de 2014. Cela s'inscrit en cohérence avec une évolution au niveau de la gouvernance même de l'association, qui s'exprime dans la féminisation de ses instances.

En plus de l'appui aux actions des villes et d'un travail de fond mené pour construire une gouvernance locale sensible au genre, nous nous attachons à soutenir et valoriser les femmes leaders, qu'elles soient Maires, élues locales, ou citoyennes engagées.

Appui aux réseaux de femmes élues locales au Cameroun, à Djibouti, en Guinée...

Soutien aux faïtières pour renforcer la participation politique des femmes à l'échelle locale

Prix AIMF de la Femme francophone décerné depuis 2017 à 13 lauréates

AGIR CONCRÈTEMENT POUR L'ACCÈS DES FILLES À L'ÉDUCATION

Améliorer l'adduction d'eau de proximité pour libérer les filles de cette corvée, construire des équipements sanitaires dans les écoles, ou encore sensibiliser sur les grossesses précoces non désirées qui trop souvent encore les éloignent des études : l'AIMF soutient l'action concrète des villes pour renforcer l'accès des filles à l'éducation. Une question cruciale pour avancer vers une Égalité femmes-hommes réelle.

> **30** écoles et lycées
construits et dotés
d'équipement sanitaires

> **17** projets menés
avec les villes et faitières
pour la prévention des
grossesses précoces non
désirées

> **45** programmes
d'adduction d'eau
de proximité soutenus dans
30 villes



RENFORCER L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Investir dans l'autonomisation économique des femmes est un impératif non seulement pour atteindre une égalité femmes-hommes réelle, mais aussi pour construire des sociétés plus justes et prospères. L'AIMF soutient les projets mis en œuvre par les collectivités locales pour développer l'entrepreneuriat féminin.



Un centre de développement pour favoriser l'intégration économique des femmes à Gitega

Le Centre de développement intégré développé par la commune Gitega avec l'appui de l'AIMF et de l'Union européenne a été inauguré en août 2024. Géré avec les coopératives, il permet de développer les filières d'artisanat local féminin et s'adresse particulièrement aux femmes en situation de vulnérabilité.

IMPACT : 30 000 habitantes

BUDGET : 335 000 €

PARTENAIRES : Commune de Gitega, AIMF, Union européenne

MISE EN ŒUVRE : 2022-2024



Développement de l'entrepreneuriat féminin à Garoua (Cameroun)

À Garoua, la création d'Associations de Femmes pour l'Épargne et le Crédit (AFEC) a permis de développer les activités économiques portées par les femmes, mais aussi de renforcer la citoyenneté et d'aborder des enjeux socio-culturels. Pour ce projet, la commune de Garoua a reçu le 1er Prix au Concours national du FEICOM.

IMPACT : 267 AFEC créées, 8 000 femmes soutenues

BUDGET : 175 000 €

PARTENAIRES : Commune de Garoua II, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 2018-2019





Grégoire Junod

Syndic de Lausanne, Secrétaire général adjoint de l'AIMF

“ À Lausanne, nous avons fait du développement durable une priorité. Nous avons adopté un Plan Climat ambitieux pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre, ou encore augmenter de 30% la couverture canopée. Mais l'urgence climatique est là et il nous faut aller plus loin et plus vite, en soutenant toutes celles et ceux qui ont la volonté d'agir. C'est le sens de notre engagement au sein de l'AIMF, que ce soit à travers la Commission Villes et Développement durable, créée en 2008 que Lausanne co-anime désormais avec la Région de Nouakchott et qui permet de faire circuler les savoirs entre nos villes, ou à travers les coopérations de terrain que nous finançons pour l'accès à l'eau, la rénovation de bâtiments ou l'aide d'urgence. Le financement est un défi majeur et constant que nous devons relever pour permettre la mise en œuvre de solutions efficaces. Nos villes ont apporté la preuve qu'elles disposent de solutions concrètes et efficaces pour répondre aux enjeux environnementaux. Il est désormais essentiel, qu'à l'échelle nationale et internationale, on leur donne les moyens de déployer ces solutions à l'échelle. ”

DATES CLÉS

1992

Colloque « L'environnement urbain » - Niamey.

2002

L'AIMF porte une contribution des villes au Sommet de la Terre à Johannesburg.

2008

Création de la Commission « Villes et Développement durable » de l'AIMF, animée par Lausanne.

2014

L'AIMF obtient un statut d'observateur auprès de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

2015

A l'occasion de la COP21, 1000 Maires se retrouvent à Paris pour le 1^{er} Sommet des Maires pour le Climat.

Lancement du 1^{er} projet de Filière des boues de vidange en économie circulaire à Vientiane.

2016

L'AIMF et le REFELA-Cam lancent le programme FEDACAM pour l'éclairage public solaire.

2020

L'AIMF se dote d'un Cahier des charges pour l'optimisation énergétique et environnementale des bâtiments, qui s'applique aux constructions financées par l'association.

2022

1^{ère} COP des Villes organisée à par le District autonome d'Abidjan, l'AIMF et la Ville de Paris en partenariat avec les autres réseaux de villes.

2025

L'AIMF lance l'Alliance des villes francophones pour le Climat.



Climat et environnement

RESTAURER LA NATURE EN VILLE

Aux 4 coins du globe, les Maires francophones s'engagent pour préserver la biodiversité et restaurer la place de la nature en ville. L'AIMF soutient leurs projets, leur offre un espace de circulation des savoirs et de prises d'engagements communs. C'est le cas, par exemple, avec les villes d'Afrique centrale qui s'appuient sur l'expérience camerounaise pour travailler sur la gouvernance de la foresterie urbaine.



Une ceinture verte et nourricière pour Ouagadougou

En 2021, l'AIMF est le 1^{er} partenaire international à soutenir le projet de revalorisation de la ceinture verte de Ouagadougou, avec l'appui de Bordeaux et de la Wallonie. Grâce au travail de la municipalité et des acteurs locaux, plusieurs centaines d'hectares agroforestiers et maraîchers sont désormais aménagés, et les partenaires internationaux sont largement mobilisés.

IMPACT : 12 ha d'espaces maraîchers créés, adduction d'eau, intégration économique des femmes et des déplacés internes

BUDGET : 332 000 €

PARTENAIRES : Municipalité de Ouagadougou, AIMF, Ville de Bordeaux, Wallonie

MISE EN ŒUVRE : 2021-2024



Le Bois de Mardock à Ngaoundéré : un projet emblématique de foresterie urbaine

Face aux enjeux environnementaux et à la déforestation, Ngaoundéré a fait du Bois de Mardock un lieu polyvalent de nature, de loisirs et d'animation économique. Parmi les activités phares : pavage à partir de recyclage des déchets plastiques, construction d'un hangar dédié aux activités économiques des femmes et construction d'infrastructures sportives.

IMPACT : 682 000 habitant.e.s bénéficiaires

BUDGET : 270 000 €

PARTENAIRES : Communauté Urbaine de Ngaoundéré, AIMF, Union européenne

MISE EN ŒUVRE : 2023-2025



1^{ère} COP des Villes
Abidjan, juillet 2022

VILLES ET CLIMAT : DU PLAIDOYER À L'ACTION

Dès le Sommet de la Terre tenu à Johannesburg en 2002, l'AIMF s'est mobilisée pour soutenir l'engagement et l'action climatique des collectivités locales, mais aussi la reconnaissance de l'importance de leur action pour changer la donne en matière de mobilité, de préservation de la biodiversité, d'énergie, d'urbanisme durable...

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets de coopération, mais aussi au sein des commissions « Villes et Développement Durable » et « Villes en transitions économiques » de l'AIMF, les collectivités territoriales avancent ensemble pour trouver des solutions concrètes au défi du siècle.

En 2015, le 1^{er} Sommet des Maires pour le Climat, organisé à l'initiative de la Maire de Paris en amont de la COP 21, a marqué une étape clé pour faire entendre la voix

des autorités locales. Un appel renouvelé en 2022 avec la 1^{ère} COP des villes organisée à Abidjan par le District autonome d'Abidjan, l'AIMF et la ville de Paris, en partenariat avec les réseaux engagés sur ces questions.

Notre ambition pour la période à venir ?

Renforcer nos coopérations, en particulier avec les acteurs francophones, mobiliser des moyens financiers supplémentaires pour permettre aux collectivités locales francophones de renforcer leurs actions en matière d'adaptation et de lutte contre les dérèglements climatiques. Pour cela, nous lancerons en 2025 l'Alliance des villes francophones pour le climat.

DÉVELOPPER L'ÉNERGIE SOLAIRE

Eclairage des rues, alimentation électrique des centres de santé, efficacité énergétique... pour répondre à ces enjeux à travers des solutions vertes, **l'AIMF a soutenu des projets d'énergie solaire dans plus de 20 villes du Bénin, du Cameroun et de l'Ile Maurice.** En plus des installations et de leur impact sur la vie des habitants, ces projets ont permis de renforcer les compétences des services techniques et de développer une expertise locale partageable en matière de gestion de ces équipements.



Femmes & Energie durable au Cameroun : un programme phare mis en œuvre depuis 2016

Mis en œuvre par le Réseau des Femmes Elues Locales du Cameroun (REFELA-Cam) et l'AIMF, le FEDACAM a permis de développer l'électrification solaire dans 14 communes du Cameroun et d'apporter des solutions concrètes pour les habitants : amélioration de la sécurité des déplacements pour les femmes, alimentation électrique des hôpitaux et centres de santé...

IMPACT : Installation d'équipements solaires dans 14 communes du Cameroun, 1 Million d'habitant.e.s bénéficiaires

BUDGET : 4,4 M€

PARTENAIRES : REFELA-Cam, AIMF, Feicom, Mindhu, Mindevel, Ademe, Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Fondation Veolia Environnement.

MISE EN ŒUVRE : 2016-2025



Electrification et accès à l'énergie durable pour 9 communes du Zou (Bénin)

Mis en œuvre par la Communauté de Communes du Zou dans le cadre de son Plan d'Action pour l'Accès à l'Energie Durable et au Climat, ce projet a permis de structurer la gestion locale des services énergétiques hors réseau et d'installer des micro-centrales solaires qui alimentent 9 centres de santé du département, et des agriculteurs.

IMPACT : 9 mini centrales photovoltaïques installées, 800 000 personnes impactées

BUDGET : 314 000 €

PARTENAIRES : Communauté des Communes du Zou, AIMF, Hauts de Seine, Wallonie

MISE EN ŒUVRE : 2021-2023



UN PROGRAMME MAJEUR POUR L'ASSAINISSEMENT DES VILLES, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE & LA SALUBRITÉ URBAINE

Que ce soit pour l'environnement ou pour la qualité de vie des habitant.e.s, l'assainissement des villes en forte croissance est un sujet majeur.

La structuration de filières locales de gestion des boues de vidange, pilotées par les collectivités en impliquant l'ensemble des acteurs locaux, apporte des solutions concrètes : à travers ces filières de collecte, traitement et valorisation des boues, ce sont des dynamiques écologiques et économiques vertueuses qui se mettent en place.

Avec les villes membres et l'appui de ses partenaires, l'AIMF a engagé depuis 2013 des démarches intégrées qui vont du diagnostic du secteur, à la construction de stations de traitement et de revalorisation des boues de vidange, en passant par la structuration des filières.

> **20** collectivités et 5 faitières de collectivités accompagnées

> **5** Millions habitant.e.s bénéficiant de conditions de vie améliorées

> **5** stations de traitement et de valorisation des boues construites (Vientiane, Yaoundé, Phnom Penh, Siem Reap, Mahajanga)

> **14** Millions d'euros mobilisés via le Fonds de coopération

> **9** partenaires techniques et financiers, engagés aux côtés des collectivités bénéficiaires et de l'AIMF : SIAAP, Agence de l'eau Seine Normandie, Agence de l'eau Rhin Meuse, Metz Métropole, Département des Hauts de Seine, Ville de Lausanne, Nantes métropole, Fondation Gates, AFD



Station de traitement et de valorisation des boues de vidange de Siem Reap (Cambodge)



Dieudonné Bantsimba

Président du Conseil Départemental et Municipal, Député, Maire de la ville de Brazzaville,
Président de l'Association des Maires du Congo (AMC), membre du Bureau de l'AIMF

“ En ce 45^e anniversaire de l'AIMF, je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour l'engagement continu de notre institution et ses différents partenaires au service des collectivités territoriales francophones. Face à l'extension de l'espace urbain liée à la croissance démographique, nos villes font face à un énorme défi : celui de répondre de manière cohérente et anticipée aux aspirations de nos concitoyens. Devant cette situation, l'accès aux services essentiels devient un enjeu majeur pour les Maires, notamment dans les villes en développement, qui présentent une croissance rapide et de nombreux besoins en infrastructures de base. L'accès aux soins de santé de qualité, à l'éducation, à l'eau, à l'alimentation, à un environnement sain, à l'électricité, au logement et au transport, favorise le développement de nos cités et permet aux populations de lutter contre la pauvreté et d'accéder au bien-être. Cette dynamique constitue le gage de cohésion sociale et le fondement de la construction d'un avenir acceptable et plus durable pour nos concitoyens, dont la vulnérabilité s'accroît sous l'effet des catastrophes climatiques. ”

DATES CLÉS

1980

Paris - Colloque « Assainissement et propreté des villes » .

1992

Le SIAAP apporte au Fonds de coopération son 1^{er} financement extérieur, dans le domaine de l'assainissement. Une coopération toujours très active, qui s'inscrit depuis 2007 dans le cadre d'accords pluriannuels.

2005

La loi Oudin-Santini ouvre la voie à un appui des Agences françaises de l'eau aux projets de solidarité internationale.

2014

Le projet MODEAB, mis en œuvre par la commune de Bangangté avec l'appui du Fonds de coopération et de la Fondation Véolia, reçoit le Prix d'Excellence des Nations Unies pour la catégorie « Service Public ».

2017

Lancement de l'Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville, financée par la Fondation Gates, qui permet de développer notre action sur les services urbains essentiels.

2019

Face au Covid-19, les Maires sont en 1^{ère} ligne : l'AIMF se mobilise pour fournir aux villes masques, gel hydroalcoolique et campagnes de désinfection.

2021

Inauguration de la 1^{ère} station de boues de vidange de Yaoundé, financée via le Fonds de coopération par la Communauté Urbaine de Yaoundé, l'AIMF, la Fondation Gates, l'AFD, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le SIAAP.



Santé *et* **services essentiels**

L'ACCÈS À LA SANTÉ, UNE PRIORITÉ

Antananarivo, Bamako, Beyrouth, Bohicon, Brazzaville, Bujumbura, Conakry, Kaolack, Kayes, Kiffa, Kigali, Kinshasa, Libreville, Mopti, Nouadhibou, Ouagadougou, Ouahigouya, Phnom Penh, Porto-Novo, Rubavu, Rusizi, Sikasso, Thiès, Tunis : au total, ce sont **62 centres de santé, maternités ou bâtiments d'hôpitaux qui ont été construits et équipés grâce au financement du Fonds de coopération de l'AIMF.**



Antananarivo, construction du 1^{er} centre de santé intégré pour les femmes victimes de violences

L'accompagnement des femmes victimes de violences est une priorité de la Politique de Genre d'Antananarivo, adoptée en mars 2022. Au cœur de cette démarche, une dynamique pluri-acteurs, et un nouvel équipement appuyé par l'AIMF : le premier centre de santé intégré pour les femmes victimes de violences.

IMPACT : 200 000 bénéficiaires

BUDGET : 416 000 €

PARTENAIRES : Communauté urbaine d'Antananarivo, AIMF, Union européenne

MISE EN ŒUVRE : 2023-2025



Faire face au Sida : le Centre municipal polyvalent de Ouagadougou

Inauguré en 2004, le Centre municipal polyvalent de Ouagadougou a été un projet exemplaire d'une politique locale socio-sanitaire. Alors que l'épidémie de Sida était à son pic, ce Centre appuyé par l'AIMF couplait activités de sensibilisation et de dépistage, accès à des équipements sportifs et à un cyber café, afin de toucher directement les jeunes.

BUDGET : 80 000 €

PARTENAIRES : Municipalité de Ouagadougou, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 2003-2004



ACCÉDER AU PLANNING FAMILIAL, C'EST MAÎTRISER SON AVENIR

En mobilisant un cofinancement de la Fondation Gates, ainsi que l'appui de la Wallonie et de la ville de Paris, **l'AIMF a lancé en 2017 un programme ciblé sur l'accès à la planification familiale et la prévention des grossesses précoces non désirées.**

Il a permis de sensibiliser et d'engager les acteurs politiques, d'accompagner les collectivités locales à mettre en place des plans d'action, de former les acteurs locaux, de soutenir les centres de santé et leurs activités, de développer des campagnes d'information...

Au-delà des échanges et visites croisées entre les villes pilotes, ce programme a eu un effet

important à l'échelle du réseau. De nombreuses demandes d'appui ont été formulées par les villes, et les Maires francophones ont affirmé leur engagement à agir dans la Déclaration en faveur de l'égalité femmes-hommes et des droits et santé sexuels et reproductifs adoptée en 2021.

> **17 villes pilotes accompagnés** au Bénin, au Burundi, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Rwanda, au Togo.

> **2,7 millions d'euros investis**

> **10 millions de bénéficiaires**

> **60 centres de santé équipés et renforcés**

Pour en savoir plus sur ce programme et accéder au document de capitalisation



Inauguration d'un poste de santé financé par l'AIMF à Rubavu (Rwanda) - 2019

DES PROJETS STRUCTURANTS ET UNE MAÎTRISE D'OUVRAGE LOCALE RENFORCÉE

L'AIMF et ses partenaires apportent un appui majeur pour permettre aux villes d'opérationnaliser leurs plans d'accès à l'eau et à l'assainissement. En complément aux investissements très importants pour réhabiliter et créer des infrastructures d'assainissement, d'adduction et de distribution d'eau, l'AIMF soutient le renforcement durable de la maîtrise d'ouvrage locale : formation et organisation des services, mise en place de modèles de gestion des infrastructures, mise en place de comités de gestion, sensibilisation des populations...



Accès à l'eau potable dans 8 villages de Vientiane

De 2010 à 2019, l'AIMF et l'Agence de l'eau Rhin Meuse ont soutenu la mise en œuvre du Schéma directeur de l'eau de la Mairie de Vientiane. Cet appui a permis de financer les études et les infrastructures de distribution d'eau potable de 8 villages. Au total, 35 000 habitants ont ainsi été raccordés aux systèmes collectifs ou branchements particuliers.

IMPACT : 8 villages raccordés à l'eau, 35 000 bénéficiaires

BUDGET : 1,3 M€

PARTENAIRES : Ville de Vientiane, AIMF, Agence de l'eau Rhin Meuse

MISE EN ŒUVRE : 2010-2019



Projet Communautaire d'Accès à l'Eau et l'Assainissement à Nouakchott

Initié en 2015 dans le cadre de la coopération entre Nouakchott et Lausanne, ce projet est aujourd'hui un exemple de la mise en cohérence de la coopération décentralisée francophone. Depuis 2018, via le Fonds de coopération de l'AIMF, de nombreux partenaires sont mobilisés autour de cette dynamique : à travers l'accès aux services, améliorer les conditions de vie et l'inclusion des habitants des quartiers défavorisés.

IMPACT : 190 km de conduites, 60 000 bénéficiaires, 34 écoles raccordées au réseau d'eau

BUDGET : 4,4 M€ - **MISE EN ŒUVRE :** 2019-2025

PARTENAIRES : Région de Nouakchott, AIMF, Ville de Lausanne, communes suisses solidaires, Solidarité'eau Suisse, Ville de Bordeaux, Agence de l'eau Adour-Garonne, Eurométropole de Metz, Haganis, Régie de l'eau de Metz Métropole, Agence de l'eau Rhin Meuse.



ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Pose de conduites,
Phnom Penh

L'accès à l'eau et à l'assainissement est une priorité.

Dès le lancement du Fonds de coopération en 1990, c'est sur cet enjeu que se sont largement orientées les demandes des villes. Dans ce secteur, l'appui de partenaires extérieurs via le Fonds de coopération a été déterminant : celui du SIAAP dès les années 1990, puis des Agences françaises de l'eau à partir de la loi Oudin-Santini de 2005, des fondations, et enfin, plus récemment, de l'Union européenne.

> **75** programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement dans 53 villes soutenus par l'AIMF au Bénin, au Burkina Faso, au Cambodge, au Cameroun, aux Comores, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Guinée, en Haïti, au Laos, à Madagascar, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, aux Seychelles, au Tchad, au Togo, en Tunisie, au Vietnam.

> **+ de 40** millions d'euros mobilisés via le Fonds de coopération par l'AIMF et ses partenaires en appui aux projets eau/assainissement des villes.



Lydia Charlie

Maire de Victoria, Coprésidente de l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien (AVCOI)

“

Notre avenir repose sur notre capacité à donner à notre jeunesse – à toute notre jeunesse – la possibilité de s'éduquer et de se cultiver. Et cela se joue, bien sûr, dans la proximité, au niveau local, là où nous, Maires, avons un rôle essentiel à jouer dans la mise en place de politiques culturelles et éducatives adaptées aux besoins de nos communautés. À Victoria, nous avons toujours accordé une place centrale à l'éducation et à la culture. Chaque année, pour la Journée de la Francophonie, nous mettons en œuvre en partenariat avec la Commission Nationale de la Francophonie des initiatives concrètes. Victoria, seule ville des Seychelles, ne cesse de s'impliquer davantage pour permettre à nos jeunes de participer dans la vie culturelle, sociale, économique et artistique. Notre objectif principal : leur offrir des opportunités d'apprentissage, d'échange et de création, afin qu'ils puissent s'épanouir et contribuer activement à la société. L'AIMF a toujours été un de nos partenaires clé dans ces actions en soutenant directement ou indirectement nos initiatives. Pour ce 45^e anniversaire, je formule le vœu que nous puissions continuer à renforcer cette collaboration, à innover ensemble et à offrir aux jeunes les moyens de bâtir un monde plus juste, plus inclusif et plus éclairé. ”

Les jeunes de Victoria célèbrent la Francophonie



DATES CLÉS

1980

Paris - Colloque sur « La jeunesse dans les capitales francophones ».

1983

La bibliothèque de Glass de Libreville est le 1^{er} équipement socio-culturel financé par le Fonds de coopération.

1999

Québec - 19^e Assemblée générale « La jeunesse et la cité ».
Reconstruction du collège Trung Nhi de Hanoi.

2005

Inauguration du Lycée municipal Sig Noghin de Ouagadougou, financé par le Fonds de coopération.

2006

Bucarest - 26^e Assemblée générale « Villes et éducation ».

2000-2010

Le numérique devient central. L'AIMF finance de nombreux centres multimédias municipaux et l'équipement de classes numériques dans les collèges.

2021

Inauguration du Centre Culturel de Rencontres International de Ouidah, le 1^{er} CCR en Afrique.

2024

Rénovation et équipement de la Maison de la culture et du sport de Fomban.

Education, culture & jeunesse



POUR L'ACCÈS AUX SAVOIRS

Bibliothèques, médiathèques et centres culturels sont des équipements publics indispensables pour permettre l'accès du plus grand nombre à la culture et aux savoirs. À travers son Fonds de coopération, l'AIMF a soutenu la construction et l'équipement de nombreux espaces qui apportent une contribution essentielle pour faire vivre la Francophonie dans les villes et s'illustrent par leur durabilité.



Libreville : la médiathèque de Glass d'hier à demain

La construction et l'équipement de la médiathèque de Glass ont été financés par le Fonds de coopération en 1993. Pour la faire évoluer vers une médiathèque moderne, la ville de Libreville vient de solliciter l'appui de l'AIMF, qui la soutiendra dans cette nouvelle étape. Une coopération de 30 ans !

IMPACT : 25 000 bénéficiaires

BUDGET : 190 000 € en 1993 + 155 000 € en 2024

PARTENAIRES : Ville de Libreville, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 1995-2025



Réhabilitation, élargissement et programmation de la Maison des savoirs de Yopougon

Pour répondre au défi de la gestion pacifique de la diversité sur son territoire, la Commune de Yopougon (Abidjan) a engagé un programme de dynamisation des échanges et de la vie culturelle. Il s'appuie sur un équipement public central, la Maison des jeunes et des savoirs.

IMPACT : 400 000 bénéficiaires

BUDGET : 1 M€

PARTENAIRES : Mairie de Yopougon, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 2017-2020



“
L'éducation est l'arme
la plus puissante pour
changer le monde.”

Nelson Mandela

Parce qu'elle relève généralement de la compétence municipale et qu'elle est un service essentiel pour la jeunesse, la construction et l'équipement de bâtiments scolaires a toujours été une demande forte des Maires. Banfora, Brazzaville, Carrefour, Covè, Domoni, Gao, Hanoï, Hô Chi Minh-Ville, Lokossa, Mopti, Port-au-Prince, Porto-Novo, Sikasso, Vientiane, Yamoussoukro, Zou :

au total, ce sont 30 écoles, collèges ou lycées que le Fonds de coopération aura permis de construire et d'équiper.

> **30 écoles, collèges ou lycées construits et équipés**

> **3,3 millions d'euros mobilisés**

Mopti – Elargissement et rénovation du groupe scolaire Abdoul Niang, 2023

LA CULTURE AU CŒUR DES VILLES

L'action culturelle des villes est un levier très important d'intégration et de participation des habitants à la vie locale. L'AIMF soutient les projets des collectivités locales engagées pour une culture de proximité, accessible à toutes et tous. Cela passe bien souvent par le développement d'infrastructures au cœur des villes, en phase avec les habitants, leurs pratiques et leurs attentes.



À Hué, les cultures francophones ont leur maison

Le Centre pour jeunes étudiants francophones a été construit en 1999 avec l'appui de l'AIMF. En 2006, il devient Maison des savoirs de la Francophonie, dans le cadre d'un programme mené en synergie par l'OIF, l'AIMF et l'AUF. Plus de 25 ans après son ouverture, il héberge l'Institut français et sa bibliothèque.

BUDGET : 140 000 €

PARTENAIRES : Ville de Hué, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 1999



À Brazzaville, la renaissance du Cercle de Poto-Poto

Dans le cadre de sa politique de développement culturel et touristique, Brazzaville entend redonner toute sa place au Cercle culturel de Poto-Poto, pôle artistique majeur des années 40-60. Autour de la réhabilitation de ce bâtiment historique, c'est toute une politique d'animation socio-culturelle qui est construite avec les habitants, associations, écoles, artistes...

BUDGET : 772 000 €

PARTENAIRES : Ville de Brazzaville, AIMF, Ville de Genève

MISE EN ŒUVRE : 2021-2025



Tunis - Création d'un studio radio et éducation aux médias des élèves du collège Sijoumie, en coopération avec l'association Kon Sadiki

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS DEMAIN

> **15 programmes appuyés**

> **1,8 million d'euros mobilisés**

Construction d'un centre d'écoute et d'insertion pour les jeunes à Abidjan en 1994, à Victoria en 1999, Programme de réinsertion sociale et professionnelle des jeunes à Antsirabé et à Antsiranana en 2006, Centre d'apprentissage aux métiers artisanaux à Téliélé en 2011, ou encore construction de la Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CEPEM) de Dakar en 2014 : **l'AIMF a appuyé plusieurs projets emblématiques portés par les villes pour accompagner la jeunesse vers l'âge adulte et vers l'emploi.**



Yvrose Pierre

Maire du Cap-Haïtien

“ Préservé et valoriser notre patrimoine est une responsabilité qui nous lie aux générations passées tout autant qu’aux générations futures. En tant qu’acteurs de terrain, les Maires jouent un rôle essentiel dans la transmission de l’histoire de nos villes et de leurs communautés. C’est dans cet esprit que la ville de Cap-Haïtien s’investit activement, notamment à travers notre coopération décentralisée avec la Nouvelle-Orléans et avec le soutien précieux de l’AIMF. Cette collaboration nous permet d’avancer vers l’ouverture prochaine du Centre Mémoriel et Polyvalent du Cap-Haïtien, un espace dédié à la mémoire de l’esclavage et aux luttes menées dans la région nord du pays. Au-delà de son rôle commémoratif, ce projet s’inscrit comme un modèle au sein de la Caraïbe, en ravivant les liens historiques entre Haïti, la Louisiane et l’Afrique, en particulier le Bénin. ”

DATES CLÉS

1992

Le projet « Valorisation du patrimoine dans le centre-ville de Port-Louis » est le premier projet patrimonial financé par le Fonds de coopération.

1993

Port-Louis - 13^e Assemblée générale « Le patrimoine des villes ».

2006

Lancement du projet « Identification du patrimoine local en vue de sa valorisation » à Ouidah.

2007

Hué - 27^e Assemblée générale « Villes, patrimoine et développement local ».

2009

Lancement du premier programme sur le thème « Patrimoine culturel et développement local en Afrique francophone », en partenariat avec l’UNESCO et Craterre, sur co-financement de l’Union européenne.

2013

Lancement de l’initiative « Patrimoine urbain et développement durable en Asie ».

2014

Déclaration de Dakar « Villes en développement et valorisation des territoires ».

2015

Lafayette accueille le colloque « Territoires, mémoire collective et développement local ».

Publication du n°5 de Raisonance sur « Mémoire et développement ».

2021

À Ouidah, ouverture du « Centre Culturel de Rencontres Internationales John Smith », appuyé par l’AIMF, l’ACCR et le Ministère béninois en charge de la culture, mis en œuvre par la municipalité et les acteurs culturels de la ville.



Patrimoine & valorisation des territoires

Colloque

Le patrimoine urbain, sa protection et sa mise en valeur
Sous le signe de la solidarité des Maires francophones avec
la Capitale de Vientiane
Vientiane, 3 Avril 2013



VALORISATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE : SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES VILLES FRANCOPHONES

Le patrimoine est un levier très important du développement culturel, social et économique des territoires. Dès les années 2000 et en particulier après le Congrès marquant de Hué en 2007, l'AIMF a accompagné les villes à s'emparer de ces questions. Valoriser, protéger, gérer le patrimoine : c'est aussi l'affaire des Maires !

- > **Dès 2009, le programme « Patrimoine culturel et développement local »** a rassemblé des villes, des associations de villes, des Universités et Instituts de formation de 7 pays : Bénin, Cap Vert, Cote d'Ivoire, France, Mali, Mauritanie et Sénégal.
- > **En 2013, l'organisation avec la ville de Vientiane d'un séminaire** sur « Le patrimoine urbain, sa protection et sa mise en valeur. Quel rôle pour les responsables locaux ? » a donné le coup d'envoi à une démarche similaire avec les villes du sud-est asiatique.
- > **En quelques décennies, les villes francophones ont affirmé leur vision propre de la gouvernance locale du patrimoine.** L'AIMF appuie leurs projets patrimoniaux, de plus en plus structurants pour les territoires.

PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Pour soutenir les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques de valorisation patrimoniale et touristique, l'AIMF a financé plusieurs projets de réhabilitation ou de construction d'équipements. De la reconstruction du Musée de la photographie de Port-Louis après un cyclone en 1997, à la Création du complexe du musée d'art contemporain de Bohicon, qui débutera en 2025, ces projets sont des marqueurs de notre engagement.



Restauration du Musée national de la soie de Tbilissi

Souhaitant se positionner comme une étape importante des parcours touristiques dans le Caucase, la municipalité de Tbilissi a entrepris un vaste programme de rénovation urbaine dans son centre historique. Le Musée National de la Soie a été identifié comme une priorité par la municipalité et le Ministère géorgien en charge de la culture. L'AIMF a soutenu la rénovation du bâtiment, unique musée de la fin du 19^e siècle dans la région, mais aussi un travail sur la muséographie et la programmation.

BUDGET : 250 000 €

PARTENAIRES : Municipalité de Tbilissi, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 2021-2024



Byblos : Maison du tourisme et chemin du patrimoine

Dans le cadre de la stratégie de développement patrimonial et touristique mise en œuvre par la ville de Byblos, l'AIMF a financé l'aménagement et l'agrandissement et la Maison du tourisme de Byblos et du Casa de Jbeil, lieu d'accueil et d'interprétation du riche patrimoine culturel et naturel. Sur l'ancienne voie romaine, a également été aménagé un parcours patrimonial reliant la maison du tourisme aux sites archéologiques.

BUDGET : 355 600 €

PARTENAIRES : Municipalité de Byblos, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 2016-2018



MÉMOIRE DES VILLES, MÉMOIRE VIVANTE

La mémoire des villes nous est précieuse pour aujourd'hui. Parce qu'elle nous permet de comprendre les dynamiques sociétales, les héritages culturels, ou encore les transformations urbaines. En travaillant à valoriser cette mémoire et à la maintenir vivante, les collectivités locales entendent favoriser une meilleure compréhension par les générations actuelles et favoriser la cohésion sociale. L'AIMF soutient l'engagement des villes sur ces questions mémorielles.

Un projet fortement emblématique : celui mené par la ville de Ouidah, l'AIMF, le Ministère béninois de la Culture et des Sports et l'Association des Centres Culturels de Rencontre, et qui a abouti à la création d'un Centre Culturel de Rencontre International, 1er de ce type en Afrique. Inauguré en 2021, cet espace dédié à la mémoire et à la création culturelle contemporaine accueille aujourd'hui des artistes francophones et accompagne les jeunes dans une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire de leur ville, tristement marquée par la traite et l'esclavage.

En écho à cette démarche, un travail a été engagé par la municipalité de Cap Haïtien, en partenariat avec la Nouvelle Orléans, en lien avec leur comité de coopération décentralisée « Villes sœurs réunies », et avec l'appui de l'AIMF. Cette coopération a abouti à la préfiguration du Centre Mémoriel et Polyvalent du Cap-Haïtien, espace vivant pour la mémoire de l'esclavage. Un nouveau défi pour l'AIMF : aider le consortium à trouver les financements complémentaires pour la réalisation du Centre.



Exposition Femmes et Esclavage
au CCRI de Ouidah

PRENDRE SOIN DU PATRIMOINE, PRENDRE SOIN DES HABITANTS

Réhabilitation du patrimoine et préservation du lien social sont intimement liés. À travers leur stratégies de développement, les collectivités territoriales sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à porter cette vision. Leurs initiatives permettent de revitaliser des quartiers tout en valorisant l'héritage culturel et en favorisant son appropriation ou sa réappropriation par les habitants.e.s, offrant ainsi des lieux de rencontres et d'échanges qui renforcent les interactions sociales et l'attachement à la ville.



Tombouctou : le patrimoine culturel au cœur de la sortie de crise (2014)

Lancé par le Maire après l'occupation de la ville en 2012, ce projet misait sur la réhabilitation du secteur culturel et sur la revitalisation de l'artisanat comme moteurs de la sortie de crise. Mis en œuvre par la municipalité en partenariat avec l'AIMF et le Ministère de la Culture, il s'inscrivait dans le cadre du plan global de l'UNESCO et a reçu en 2016 le Prix international CGLU - Ville de Mexico - Culture 21.

IMPACT : 32 habitations et 2 musées réhabilités, équipement et formation de 15 jeunes maçons, renforcement des capacités de la commune urbaine

BUDGET : 173 000 €

PARTENAIRES : Commune urbaine de Tombouctou, Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 2014-2016



L'« Annexe » du lycée Bab Jedid de Sousse : un patrimoine urbain qui change de vocation

La revitalisation du centre-ville est un enjeu clé de développement de la ville de Sousse, et fait l'objet d'un vaste programme gouvernemental. La réhabilitation de l'Annexe du Lycée Bab Jedid, construite en 1896, pour en faire un espace socio-culturel multidimensionnel, s'inscrit en cohérence avec cette démarche, et est soutenue par l'AIMF et la Ville de Lausanne. Ce lieu emblématique du patrimoine urbain, abritera bientôt une bibliothèque, une salle de cinéma, un théâtre... et sera un équipement central pour redynamiser le quartier.

IMPACT : 150 000 bénéficiaires

BUDGET : 1,5 M€ dont 455 000 € via le Fonds de Coopération

PARTENAIRES : Ville de Sousse, AIMF, ville de Lausanne

MISE EN ŒUVRE : 2024-2026





Nabila Ruili

Maire de Casablanca, Vice-Présidente de l'AIMF

“ Pour développer des villes durables et inclusives, il faut construire et mettre en œuvre une vision cohérente et ambitieuse. C’est ce que nous faisons à Casablanca, à travers le nouveau Schéma Directeur d’Aménagement Urbain (SDAU), qui est aligné sur notre plan d’action communal. Notre priorité est d’accélérer la création d’espaces verts, de moderniser la gestion des déchets et de mettre en place des mesures concrètes pour lutter contre la pollution et la hausse des gaz à effet de serre. Casablanca doit être à la hauteur des aspirations de ses habitants, en plaçant l’humain et son bien-être au cœur de chaque projet. Nous sommes heureux de pouvoir partager cette vision avec d’autres villes francophones dans le monde et d’avancer ensemble à travers des coopérations concrètes. ”

DATES CLÉS

1990

Tunis - 10^e Assemblée générale « La ville de l’an 2000 ».

1998

Beyrouth - 18^e Assemblée générale « La réhabilitation du centre des villes ».

2003

Phnom-Penh - Colloque « Décentralisation et aménagement de l’espace urbain ».

2006

Les Maires francophones et l’AIMF participent pour la 1^{ère} fois au Forum Urbain Mondial organisé par ONU-Habitat au Canada.

2017

Lancement de l’Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville, financée par la Fondation Gates, qui permet de développer un programme d’accompagnement des villes à la résilience urbaine et à la préparation aux situations d’urgence.

2022

Lancement de l’Initiative Urbanisme en Francophonie par l’AIMF en partenariat avec l’APERAU et l’UBO.

2024

L’AIMF, le réseau APERAU et la ville de Paris organisent la Conférence internationale « Le réenchantement des villes : Urbanisme en Francophonie à l’horizon 2050 ».

Le n°20 de Raisonance est consacré à la thématique de « La ville résiliente ».



DÉVELOPPEMENT urbain



Plaidoyer des jeunes professionnels de la fabrique urbaine à la Conférence internationale Urbanisme en Francophonie - Paris 2024

URBANISME EN FRANCOPHONIE

Une plateforme d'échange entre élus locaux, universitaires et urbanistes pour penser la ville de demain

Rencontrer, apprendre, se loger, produire, se déplacer, se cultiver... toutes ces fonctions de la ville sont influencées par les choix d'urbanisme. Alors que 70% de la population mondiale sera urbaine en 2050, il est nécessaire que l'urbanisme trouve toute sa place dans la réflexion francophone si nous voulons penser et construire ensemble des villes plus humaines, plus inclusives, plus ouvertes, plus vertes.

C'est pour répondre à cet enjeu que l'AIMF a lancé en 2022 l'initiative « Urbanisme en Francophonie » en partenariat avec le réseau des Instituts universitaires d'urbanisme francophones (APERAU) et l'Institut de Géoarchitecture de l'Université de Bretagne Occidentale. Un espace pour permettre aux

élus locaux, aux experts territoriaux, aux universitaires, et aux professionnels de l'urbanisme de croiser leurs regards et de construire une réflexion collective sur les enjeux et solutions pour les villes de demain.

Organisée à Paris en octobre 2024, en amont du Sommet de la Francophonie, la Conférence internationale « Le réenchante-ment des villes : Urbanisme en Francophonie à l'horizon 2050 » a fait une large place à l'engagement des étudiants et des jeunes professionnels de la fabrique urbaine. Ils se sont mobilisés collectivement en construisant un plaidoyer pour les villes de demain qu'ils sont venus porter auprès des Maires et des représentants des gouvernements.



Depuis 2008, la Commission Villes et développement durable animée par la ville de Lausanne et Nouakchott est un espace de partage et de construction collective sur les enjeux de développement urbain durable.

Retrouvez les webinaires, les interviews, et rejoignez la communauté Urbanisme en Francophonie



POUR DES VILLES INCLUSIVES

L'inclusion des quartiers défavorisés est cruciale pour réduire les inégalités sociales et économiques et construire des villes plus justes. Elle nécessite des politiques ciblées pour améliorer les conditions de vie de leurs habitants et leurs perspectives d'avenir. L'accès à l'eau et à l'assainissement sont bien sûr cruciaux, et l'AIMF soutient les programmes structurants des autorités locales en la matière, comme en témoigne les programmes emblématiques de Casablanca, Nouakchott ou Phnom Penh.



À Phnom Penh, accompagner la requalification de Stung Meanchey et capitaliser au niveau national

À travers la réhabilitation du quartier informel de Stung Meanchey, la municipalité de Phnom Penh entend améliorer les conditions de vie tout en maintenant le lien social des communautés locales. Le projet soutenu par l'AIMF dans ce cadre a permis d'accompagner les familles dans ces transformations de leur quartier et de financer la construction d'infrastructures communautaires. Une démarche capitalisée au niveau national en partenariat avec les faïtières.

IMPACT : Construction d'un centre communautaire et d'un jardin public, Capitalisation de la démarche à l'échelle nationale

BUDGET : 1 M€

PARTENAIRES : Municipalité de Phnom Penh, AIMF, Ville de Paris, Union européenne, NLC, NACPC

MISE EN ŒUVRE : 2020-2023



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, VECTEURS D'INCLUSION

La construction d'équipements sportifs a été parmi les premières demandes formulées par les villes auprès du Fonds de coopération. Dès 1992, l'AIMF appuyait ainsi la rénovation du Stade Akwa de Douala, du Stade blanc de Port-Gentil, ou encore des stades municipaux de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Banfora. Au-delà de l'enjeu de l'accès au sport pour tous, les programmes portés par les villes mettent aujourd'hui de plus en plus l'accent sur la mixité des espaces et le rôle du sport pour promouvoir l'inclusion sociale et transformer la ville.



Construction du 1^{er} Skate parc de Dakar

La Ville de Dakar soutient le développement des arts et cultures urbaines, qui font aujourd'hui sa renommée en Afrique et au-delà. Après avoir appuyé les activités de la Maison des Cultures Urbaines, l'AIMF et ses partenaires ont financé la création du 1^{er} skate parc de la ville, équipement central de la toute nouvelle Place des cultures urbaines. Le parc, homologué aux normes internationales, s'inscrit dans la préparation de la ville à l'accueil des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2026.

BUDGET : 275 000 €

PARTENAIRES : Ville de Dakar, AIMF, Maison des Cultures Urbaines, Wallonie

MISE EN ŒUVRE : 2020-2023



À Praia, requalification de la plage de Boca-Bala pour le sport

La requalification de la plage de Boca-Bala, lieu hautement symbolique de la ville, est un projet emblématique de l'engagement de la municipalité pour le sport en ville et le développement durable. Sur cette plage très fréquentée des familles, l'aménagement des espaces et la construction de 3 terrains de sports a permis de dynamiser le sport au quotidien et l'accueil de compétitions.

BUDGET : 200 000 €

PARTENAIRES : Ville de Praia, AIMF

MISE EN ŒUVRE : 2020-2021



DES MARCHÉS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL !

Les marchés et infrastructures marchandes sont des équipements essentiels pour le développement économique et social des villes.

Leur aménagement est une préoccupation majeure des Maires qui veulent offrir aux habitants des espaces pour un approvisionnement de qualité, qui veulent favoriser le développement de l'économie locale et répondre aux problématiques d'emploi, et qui souhaitent aussi accroître l'attractivité de leur ville !

L'appui à la construction de marchés a toujours été une demande des Maires au Fonds de coopération : de la construction du marché couvert de Balbala à Djibouti en 1991 à la construction du marché de Kabasazi à Gitega en 2018 en passant par la construction du marché Thuan Loc de Hué en 2007 ou celle du marché à bétail de Tahoua en 2006.



Construction de la pêche moderne de Kituku, à Goma (RDC) - 2016

Au total, c'est la construction de **38** marchés que l'appui du Fonds de coopération aura permis de financer dans les villes membres du réseau AIMF

au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, au Cap Vert, aux Comores, au Congo, à Djibouti, à Madagascar, au Mali, en Mauritanie, au Niger, en République Démocratique du Congo, au Sénégal, au Tchad, au Vietnam.





Omar Houssein

Président du Conseil régional de Tadjourah, Président de l'ANCLD

“ En quelques décennies, le rôle des élus locaux s’est transformé, tandis que la décentralisation progressait avec plus de responsabilités et que les enjeux du développement durable et la crise climatique devenaient plus pressants. Face à ces changements, c’est tout un « métier » d’ élu local qui est à inventer, et les échanges entre élus à l’échelle nationale et internationale sont très précieux, en particulier pour les pays où la décentralisation est la plus récente, comme à Djibouti. À travers les deux programmes successifs que l’Association Nationale des Collectivités Locales de Djibouti a menés en partenariat avec les autorités nationales, l’AIMF et avec l’appui de l’Union européenne, nous avons pu considérablement renforcer notre faïtière et affirmer l’importance des autorités locales. Grâce à cette ouverture internationale, nous avons aussi pu développer nos relations avec les associations faïtières sœurs, en particulier l’ANCB au Bénin et les CVUC au Cameroun. L’appartenance au réseau des Maires francophones est donc pour nous une vraie richesse. Longue vie à elle ! ”

DATES CLÉS

1985

Kinshasa - 5^e Assemblée Générale « La gestion des collectivités locales ».

1998

Abidjan - Colloque sur « L’amélioration des recettes municipales ».

1993

L’AIMF finance le développement d’un logiciel francophone d’état civil, qui sera déployé auprès des villes de 20 pays.

1999

L’AIMF développe SIM_ba, progiciel intégré de finances publiques, qui sera déployé auprès des villes de 18 pays.

2012

Création de la Commission « Villes innovantes », animée par Nantes.

2013

Paris, 33^e Assemblée générale « Les élus locaux francophones : leur action en faveur de l’économie sociale et solidaire ».

2021

Bordeaux – Colloque sur « La ville en économie circulaire ».

Création de la Commission « Villes en transitions économiques » animée par Bordeaux.



ANNÉES 2000 : DIGITALISER LES SERVICES, UNE PRIORITÉ

De la fin des années 1990 au début des années 2020, l'AIMF a mené deux programmes majeurs en réponse aux priorités des villes en matière de modernisation des services.

ETAT CIVIL : NUMÉRISER LA GESTION, ÉQUIPER LES COMMUNES

Elément clé d'identité et de citoyenneté, l'état civil est une préoccupation très importante des communes qui en assurent la gestion en bout de chaîne. **Sur l'initiative de la ville de Tunis, l'AIMF a financé dès 1993 la création d'un logiciel dédié, développé par une société tunisienne puis adapté aux législations locales.**

En complément à l'informatisation des services, nous avons financé la construction et/ou l'équipement de nombreux centres d'état civil, et travaillé à la formation des personnels et à la sensibilisation des citoyens. Une démarche particulièrement aboutie avec le Mali, qui a souhaité déployer cette solution à l'échelle nationale.

> **55 villes et leurs communes d'arrondissement accompagnées dans 20 pays :**

Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, RDC, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

> **9,8 Millions d'euros investis entre 1991 et 2007**

MODERNISER LA GESTION FINANCIÈRE, MOBILISER LES RECETTES : LE SUCCÈS DE SIM_BA

Au tournant des années 2000, la numérisation des finances publiques locales est une priorité des Maires qui veulent gagner en efficacité,

en transparence et en autonomie financière. **L'AIMF initie alors un programme intégré, allant de l'adressage des villes à l'informatisation de**

la chaîne comptable avec le progiciel intégré de finances publiques SIM_ba, développé par l'AIMF, puis adapté et déployé auprès des villes.

Le succès de cette démarche retient rapidement l'attention des bailleurs, en particulier celle de l'Union européenne et de la Banque Mondiale.

C'est avec le Cameroun que cette démarche a été le plus aboutie grâce au déploiement du logiciel à l'échelle nationale, en partenariat avec les Ministères compétents.

En témoignage de cette parfaite collaboration, les sources de SIM_ba ont été transférées au MINADT en 2017. Le déploiement et la maintenance du logiciel sont désormais assurés par une start-up camerounaise.



Pose de plaques de rues à Libreville



Plan et adressage de Njaména - 2018

> **1 solution déployée auprès de collectivités locales dans 18 pays :** Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, RDC, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

> **7,6 Millions d'euros investis entre 2000 et 2024**

SOUTENIR ET AGIR AVEC LES ASSOCIATIONS FAÏTIÈRES

Les associations faïtières sont essentielles pour porter la voix des autorités locales, faire avancer la mise en œuvre des dispositifs de décentralisation, favoriser les échanges d'expériences entre collectivités et accompagner leur montée en compétence.

Dès les années 2000 et en mobilisant des financements de l'Union européenne, l'AIMF s'est engagée pour renforcer ces faïtières et leur donner des moyens supplémentaires pour mettre en œuvre leurs programmes d'action : au Bénin, au Burkina Faso, au Cambodge, à Djibouti, au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Togo...

Elles sont aujourd'hui des partenaires particulièrement précieux avec lesquels l'AIMF met en œuvre des projets d'envergure nationale sur une diversité de thématiques.



Au Bénin : soutien à l'opérationnalisation du plan stratégique de l'ANCB

Le projet PAACOL, cofinancé par l'AIMF et l'Union européenne, a soutenu la faïtière béninoise dans son travail de plaidoyer. Il a surtout permis à l'ANCB de financer son premier programme de terrain en appui aux membres, avec la création dans 8 communes de guichets uniques de sécurisation des recettes. Toujours très active, la coopération entre l'ANCB et l'AIMF se poursuit sur les questions d'égalité femmes-hommes, de paix et de sécurité.

BUDGET : 1,1 M€

PARTENAIRES : ANCB, AIMF, Union européenne

MISE EN ŒUVRE : 2017-2020



À Djibouti : renforcer l'ANCLD dans le contexte de relance de la décentralisation

A la suite des élections présidentielles de 2016, Djibouti a pris un engagement fort pour la décentralisation. Dès 2017, l'AIMF s'est engagée aux côtés de la toute jeune faïtière des communes à travers 2 programmes successifs, cofinancés par l'Union européenne. Ces programmes ont permis de renforcer durablement l'ANCLD, mais aussi de soutenir les complémentarités entre collectivités territoriales et société civile. Avec un budget dédié de 400 000 €, 9 projets locaux mis en œuvre par les OSC ont été soutenus : création de médiathèques, électrification, maraîchage...

BUDGET : 2,5 M€

PARTENAIRES : ANCLD, AIMF, Union européenne

MISE EN ŒUVRE : 2017-2025



DES OUTILS POUR NOURRIR LA RÉFLEXION ET L'ACTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES



Depuis plus de 10 ans, l'AIMF produit deux fois par an la revue **Raisonnance**. En faisant intervenir une diversité d'acteurs, ce "Cahier de réflexion des Maires francophones" permet de croiser les regards sur les enjeux de développement urbain et de gouvernance territoriale. En 2025, elle passera au numérique !

Une source supplémentaire de partage et d'inspiration pour les villes, comme le sont les webinaires, CLOM et supports de formation produits pour prolonger et partager les enseignements des programmes appuyés.



GOUVERNER LES VILLES D'UN MONDE EN TRANSITION

Parce que les villes concentreront bientôt plus de 70% des populations, les Maires doivent être capables d'apporter des réponses aux défis complexes posés par les mutations urbaines, écologiques, économiques et technologiques. Gouverner les villes d'un monde en transition nécessite une approche intégrée et innovante. En facilitant les échanges, le partage de bonnes pratiques et les réflexions sur ces enjeux, l'AIMF apporte sa pierre à l'édifice de cette nouvelle gouvernance.

RENFORCER L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLAIRE ET CIRCULAIRE

Favoriser une croissance inclusive et durable passe par la promotion d'économies locales résilientes et par le soutien à l'économie sociale et solidaire, particulièrement ancrée dans les territoires.

avec les villes du Cameroun, a permis de soutenir la création du Réseau des Maires Camerounais pour l'Économie Sociale et Solidaire (REMCESS) en 2016. Presque 10 ans plus tard, une coopération concrète est toujours en cours avec le REMCESS pour renforcer les coopératives de femmes dans le cadre du programme Femmes et énergie durable mené par le Réseau des femmes élues locales du Cameroun et l'AIMF.



Dès 2013, l'AIMF s'est engagée à promouvoir les liens entre autorités locales et ESS. Le projet pilote mené

Créée en 2021, la Commission « Villes en transitions économiques » animée par Bordeaux nourrit les échanges de bonnes pratiques et la construction d'une vision commune sur ces questions.



Bordeaux, 2021 : 1^{ère} réunion de la Commission « Villes en transitions économiques »



Tunis – Congrès 2020 de l'AIMF
« La ville francophone numérique »

POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF, ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Les technologies numériques offrent des opportunités sans précédent pour améliorer la gestion urbaine, optimiser les services publics et renforcer la participation citoyenne.

Dès la fin des années 1990, l'AIMF s'est fortement engagée pour réduire la fracture numérique et favoriser l'accès aux « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication » en finançant la création et l'équipement de centres multimédias municipaux ou de classes numériques dans les écoles.

À l'heure du tout numérique, du partage généralisé des données et de l'Intelligence Artificielle, la gouvernance locale du numérique est une préoccupation importante des Maires, et de l'AIMF ! Un travail important est ainsi mené, en particulier dans le cadre de la Commission « Villes innovantes » animée par Nantes et Agadir, pour se doter d'outils concrets qui permettront de construire localement un numérique inclusif, éthique et responsable.



2023
Présentation du Guide des Chartes territoriales de la donnée, élaboré par la Commission Villes innovantes en partenariat avec Les Interconnectés et la Banque des territoires.





LE SECRÉTARIAT PERMANENT DE L'AIMF, **45 ANS** au service du réseau

Le Secrétariat permanent est le moteur opérationnel qui coordonne les activités de l'AIMF et l'animation du réseau. Il est le lien indispensable entre les décisions stratégiques prises par les Maires et leur concrétisation sur le terrain. Une structure agile et réactive, composée de collaboratrices et collaborateurs engagé.es, qui peuvent compter sur l'engagement de leurs correspondants dans les villes membres qui jouent aussi une part essentielle dans la vie de l'association.

Alors que 2024 a été marquée par l'arrivée à la tête du Secrétariat permanent de Frédéric Vallier, Délégué général, nous ne saurions remercier cet ouvrage sans un hommage appuyé à celui qui, pendant 30 ans, a contribué à construire l'AIMF telle qu'elle est aujourd'hui : M. Pierre Baillet, Secrétaire permanent de 2009 à 2024.

Merci !

à toutes celles et ceux qui ont contribué et contribuent au quotidien à faire de l'AIMF ce qu'elle est devenue, aux collaboratrices et collaborateurs de l'association, aux agents des villes membres, aux experts, consultants qui nous accompagnent pour animer ce beau réseau des maires francophones, suivre les projets et explorer de nouvelles coopérations pour le faire grandir demain !

**Scannez pour retrouver toutes
les informations et nous rejoindre
sur les réseaux sociaux**



www.aimf.asso.fr

Cette publication a été réalisée à l'occasion du 45^e anniversaire de l'Association Internationale des Maires Francophones.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Frédéric Vallier - RÉDACTRICE EN CHEF : Julie Guillaume - PROPRIÉTAIRE : AIMF, 9 rue des Halles, 75001 PARIS
sp@aimf.asso.fr - CRÉDITS PHOTOS : AIMF, SebAnex, Henri Garat, Agrisud International, Cyril Bailleul, Sylvain Légaré, Istock : Andrey Popov,
Ton Photograph, R_Tee, VVStock, Unsplash : JoePlanas, Tim Mossholder- CONCEPTION ET RÉALISATION : Faireprod

